

# Environnement mondial

Protection du milieu naturel/Gestion de l'environnement  
(lutte contre la pollution)/Eau, prévention des catastrophes



Étude des récifs coralliens pour une exploitation durable des ressources marines (Djibouti)

## Vue d'ensemble du secteur de l'environnement mondial

### Tendances de la coopération en matière d'environnement

Lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) organisée à Rio de Janeiro en 1992, la gravité des problèmes environnementaux a été largement reconnue par les pays présents. Le plan d'action adopté à la conférence, Action 21, a servi de lignes directrices pour l'approche des problèmes mondiaux liés à l'environnement et la promotion d'un développement durable a été identifiée comme objectif mondial commun. La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations-Unies (UNGASS) s'est tenue en juin 1997, cinq ans plus tard, pour vérifier l'état de mise en œuvre d'Action 21. En septembre 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés lors du sommet du Millénaire, appelaient à « assurer un environnement durable ».

Dans le domaine de la prévention des catastrophes, conformément au principe directeur suivant lequel les sociétés résistant aux catastrophes ont une croissance économique durable, la « Stratégie et le plan d'Action de Yokohama pour un monde plus sûr » ont été adoptées lors de la Première Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, qui s'est tenue à Yokohama en mai 1994. En janvier 2005, une deuxième conférence s'est tenue à Kobe pour examiner les progrès accomplis pendant la première décennie dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de Yokohama, et pour mettre sur pied une nouvelle stratégie.

Au Japon, les problèmes environnementaux dans les pays en développement sont considérés comme des questions importantes ayant de graves répercussions, non seulement sur les pays en développement eux-mêmes, mais aussi sur la communauté internationale. Ainsi, l'APD a depuis toujours privilégié la protection de l'environnement. Lors de la CNUED, le gouvernement japonais a annoncé qu'il étendait la part d'APD dédiée à l'environnement, de 900 à 1 000 milliards de yens dans les cinq ans à venir, pour ensuite annoncer l'initiative de Kyoto (sur l'aide aux pays en développement dans la lutte contre le réchauffement de la planète) lors de la Troisième Conférence des Parties (CdP-3) à la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCCC) en décembre 1997. Le plan à moyen terme sur l'APD publié en août 1999 définit par ailleurs la protection de l'environnement comme l'un des enjeux majeurs et préconise de promouvoir de façon proactive l'initiative de Kyoto et d'accorder plus d'attention à l'environnement dans la mise en œuvre de l'aide.

En septembre 2002, le gouvernement japonais a annoncé

l'initiative pour la conservation de l'environnement en faveur du développement durable (EcoISD) lors du sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, désignant comme domaines prioritaires : (1) les efforts pour lutter contre le réchauffement de la planète ; (2) la lutte contre la pollution ; (3) les questions d'eau potable ; et (4) la protection du milieu naturel. Concernant la prévention des catastrophes, lors de la deuxième conférence sur ce thème en janvier 2005, le gouvernement japonais a indiqué qu'il s'engageait à apporter son aide à différents stades, notamment pour la prévention des catastrophes, les secours en cas d'urgence et la coopération ultérieure pour la remise en état et la reconstruction. Le recours à des techniques éprouvées de prévention des catastrophes élaborées par le Japon grâce à ses expériences passées a également été évoqué à cette occasion.

### Actions de la JICA

La JICA a mis au point des plans concrets dans le domaine de l'environnement, à partir des principes de base et des programmes d'intervention précédemment cités. Toutefois, ses efforts passés en matière d'aide ont pris des formes diverses et recoupé plusieurs secteurs. Le 1er avril 2004, l'Agence a créé le Département de l'environnement mondial, en vue d'établir un système permettant d'avoir en permanence une action efficace et productive, depuis l'identification des problèmes jusqu'à la formulation et la mise en œuvre de projets, et d'être ainsi en mesure de traiter des problèmes complexes des pays en développement.

Élaborées en 1990, puis révisées et reformulées en mars 2004, les « Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales » s'appliquent à tous les projets.

Récemment, la protection de la biodiversité, la lutte contre la désertification et la lutte contre le réchauffement de la planète, dont le Mécanisme pour un développement propre (MDP), la lutte contre les pluies acides, les mesures de prévention contre les séismes et d'autres catastrophes sont devenues des questions essentielles. Pour faire face à ces problèmes environnementaux complexes, la JICA déploie d'importantes activités de coopération selon une démarche conventionnelle qui s'articule autour de (1) la protection du milieu naturel ; (2) la gestion de l'environnement (lutte contre la pollution) ; et (3) l'eau. Parallèlement, elle réunit les compétences disponibles dans le domaine de la protection de l'environnement à l'échelle mondiale, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des méthodes efficaces pour l'exécution de l'aide.

# Protection du milieu naturel

## Situation générale

Nous, êtres humains, avons retiré de nombreux bienfaits du milieu naturel, notamment des forêts, des cours d'eau, des lacs et des mers, et nous avons dans le même temps créé une société en intervenant sur ce milieu. Ces dernières années toutefois, l'exploitation forcée des ressources naturelles a rapidement détérioré l'environnement. Ce faisant, nous courons le risque de détruire les fondations de toute subsistance pour les générations futures et nous pouvons, outre la pauvreté et la famine, déclencher des conflits régionaux éminemment destructeurs, encore plus néfastes pour l'environnement. Il est désormais urgent que l'humanité crée et façonne une société qui soit en harmonie avec ce dernier.

## Actions de la JICA

La JICA considère la protection du milieu naturel comme un domaine important de la coopération internationale. Elle s'engage activement dans ce sens, afin d'aider à préserver notre environnement et à trouver l'harmonie entre ce dernier et les activités humaines. Pour atteindre cet objectif, une démarche en trois temps est nécessaire : (1) la compréhension scientifique et programmatique du milieu naturel (savoir) ; (2) la mise au point de technologies et de cadres permettant d'exploiter les ressources sans nuire au milieu naturel (protection) ; et (3) l'exploitation viable à long terme (utilisation). Pour permettre aux populations des pays en développement d'exécuter ces activités, la JICA fournit diverses aides : amélioration des capacités d'étude et de recherche, amélioration de la prise de conscience de la communauté, renforcement des politiques et des institutions, mise au point des techniques appropriées, renforcement des capacités opérationnelles des organes et organismes de protection de l'environnement et enfin, développement de la société régionale en harmonie avec l'environnement.

La JICA accorde une importance toute particulière aux activités destinées à favoriser la compréhension et la participation des partenaires, notamment des résidents locaux. La protection du milieu naturel n'est pas l'affaire du seul gouvernement et la compréhension et la participation précoce à des activités de protection par les partenaires, et par conséquent les résidents locaux, sont essentielles. La JICA s'emploie à renforcer les capacités administratives des communautés et à encourager leur participation, dans le but d'établir un système qui permette de protéger le milieu naturel en coopération avec tous les intervenants.

## Trois types de régions prioritaires

Afin de participer à la protection du milieu naturel de

Figure 3-7 Concept de coopération de la JICA relatif à la protection du milieu naturel

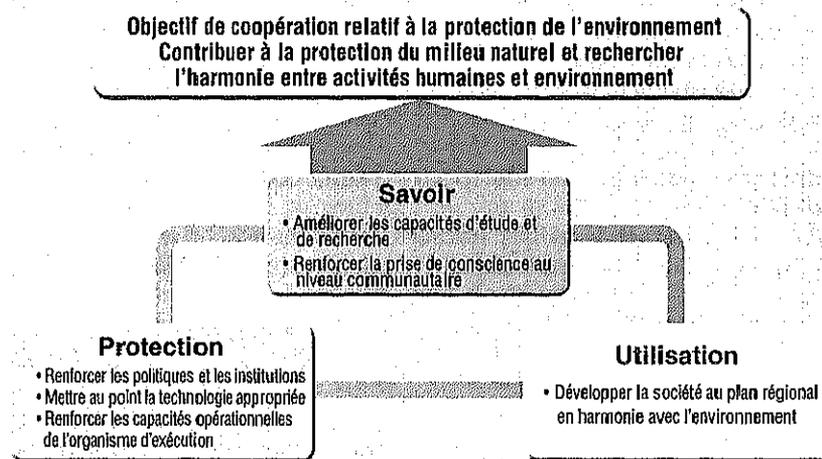


Figure 3-8 Trois types de régions ciblées et activités principales

### (1) Régions dans lesquelles l'environnement se dégrade suite à l'exploitation des ressources naturelles par les résidents locaux

Soutien visant à renforcer les capacités de gestion des ressources naturelles par les résidents locaux, afin d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie, mais aussi de protéger le milieu naturel

### (2) Régions caractérisées par une grande biodiversité

Aide à la collecte des données concernant le milieu naturel, mise en place d'un système de gestion pour les parcs nationaux, éducation à l'environnement, etc.

### (3) Régions dans lesquelles le développement accélère la destruction du milieu naturel

Soutien à la mise au point de la technologie et des systèmes de maintenance et de gestion appropriés, dans le but de restaurer les terres dégradées

manière stratégique, la JICA fournit une aide différente suivant les trois types de régions prioritaires identifiées (figure 3-8).

Premièrement, dans les régions où l'environnement se dégrade suite à l'exploitation des ressources naturelles par les résidents locaux, une aide est fournie à ces derniers afin qu'ils puissent gérer les ressources naturelles de manière appropriée.

L'objectif est d'améliorer le niveau de vie des résidents



La protection des bassins versants est essentielle pour assurer la quantité d'eau nécessaire au bon fonctionnement du Canal de Panama ; plantation de groupes de végétaux suivant les courbes de niveau afin d'empêcher le sol de glisser. (Protection des bassins versants du Canal de Panama, au Panama)

locaux, mais aussi de protéger le milieu naturel.

Deuxièmement, dans les régions dotées d'une grande biodiversité, la JICA soutient différentes activités, comme la collecte de données concernant le milieu naturel, la gestion des parcs nationaux, l'éducation à l'environnement, etc.

Troisièmement, dans les régions où la destruction du milieu naturel s'est trouvée accélérée par un développement irrespectueux de l'environnement, la JICA contribue à la mise au point de techniques, ainsi que de systèmes d'exploitation et de gestion appropriés, afin de régénérer les sols détériorés.

### **Renforcement de la coopération pour la protection du milieu naturel**

Afin de préserver le milieu naturel comme base de l'existence humaine sans rompre l'harmonie avec

les activités que nous menons, la JICA recherche des techniques efficaces permettant la mise en œuvre d'une coopération transversale. Pour ce faire, elle systématise les informations et l'expérience acquises au cours des précédents projets concernant la protection du milieu naturel, elle étudie les politiques et les stratégies d'aide, et elle se constitue une base de données, de sorte que son expérience puisse servir lors de futurs projets. La palette des activités nécessaires pour la protection du milieu naturel étant très large, la JICA s'emploie à renforcer sa collaboration avec le personnel du domaine grâce à des échanges de vues avec les organisations concernées et des individus à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Elle réalise en outre des opérations de relations publiques autour des programmes de la JICA.

## **Programme de coopération technique pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes dans le Sabah (anciennement Nord-Bornéo), en Malaisie**

**— ÉTUDE DE CAS —**

Ce programme est l'exemple type de coopération de la JICA dans le domaine de la protection du milieu naturel. La Malaisie est l'un des pays comptant le plus d'espèces vivantes dans le monde. Elle abrite de nombreuses espèces rares, notamment la *Rafflesia arnoldii*, la plus grande fleur du monde, et l'*Ornithoptera*, le papillon géant, ainsi que des orangs-outans et le rhinocéros de Sumatra. Les forêts s'amoindrissent toutefois rapidement suite à l'abattage et aux plantations, et nombre d'espèces sont menacées d'extinction. Parallèlement, étant donné que l'économie de la province de Sabah (zone ciblée par le programme) dépend des ressources forestières, il est important d'un point de vue économique d'exploiter ces dernières tout en les préservant.

Préoccupé par cette situation, le gouvernement malais a demandé au Japon de l'aider à mettre en place un système et une méthode de protection du milieu naturel dans la province de Sabah et à former des ressources humaines. La JICA a alors lancé, en février 2002, un programme de coopération d'une durée de cinq ans.

L'objectif de ce programme est d'établir une méthode et un système intégrant de manière viable tous les aspects en matière de protection du milieu naturel : éducation, recherche, administration et sensibilisation à l'environnement. On espère qu'il contribuera à préserver les écosystèmes de la province de Sabah. La JICA a envoyé des experts dans les domaines de l'éducation et de la recherche, de la gestion des parcs provinciaux, de la gestion des habitats des animaux sauvages et de la sensibilisation à l'environnement. Elle a accueilli des stagiaires malais en formation, qui l'aideront ensuite à

atteindre les objectifs du programme. Des opérations de relations publiques ont été organisées pour mieux sensibiliser et motiver les personnes concernées. Grâce à la coopération, des mesures ont été initiées en faveur d'un plan de gestion pour les parcs et la réserve naturelle qui soit respectueux des résidents locaux, et de nouvelles réserves naturelles ont été implantées, avec d'excellents résultats. Parmi les autres résultats, on a pu constater une meilleure entente entre les organismes apparentés et une prise de conscience accrue de l'importance du milieu naturel par la population de la province de Sabah.

Le site Web du programme peut être consulté à l'adresse : <http://www.bb.ec.sabah.gov.my/index.htm>



Formation pour enseignants au centre d'éducation à l'environnement

## **Gestion de l'environnement (lutte contre la pollution)**

### **Situation générale**

Il apparaît clairement que la pollution de l'air et de l'eau, ainsi que le problème d'élimination des déchets solides dus à la mondialisation et à la croissance dans les pays en développement ont un effet néfaste sur la santé et les conditions de vie dans ces pays. Il existe désormais un sens aigu de l'urgence de la situation face aux problèmes environnementaux transfrontières, comme le réchauffement de la planète et les pluies acides, ce qui conduit de nombreux pays en développement à ratifier des traités multilatéraux sur l'environnement. Ces derniers ont de leur propre initiative préconisé des solutions à ces problèmes, en mettant en place des ministères de l'environnement ou des institutions similaires et en actualisant la législation afférente. Les problèmes écologiques constituent toutefois un domaine

relativement nouveau, auquel l'on ne s'est pas intéressé de manière satisfaisante par manque d'expérience, de personnel et de ressources financières. Il serait bien trop tardif d'adopter des mesures après avoir nuit gravement aux écosystèmes mondiaux et à la santé des populations. Des actions conformes au cadre international fondé sur le principe de précaution s'avèrent donc indispensables.

### **Actions de la JICA**

Suite à la publication du rapport intitulé « Notre avenir à tous » élaboré par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (également appelé rapport Brundtland) en 1987 et à la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement (CNUED),

organisée à Rio de Janeiro en 1992, la JICA a renforcé son action en matière de gestion environnementale (lutte contre la pollution). Les questions environnementales étant multiples et faisant intervenir de nombreux facteurs et participants, il n'est pas possible de les résoudre à brève échéance. C'est pourquoi la JICA met en œuvre des projets de coopération destinés à renforcer les capacités des pays en développement à faire face à ces problèmes (renforcement des capacités), de sorte que les populations de ces pays et les organismes concernés puissent les résoudre de manière autonome et durable. La JICA s'attache à fournir une coopération progressive, adaptée à l'état de développement des pays partenaires, à proposer divers types de participation et à mettre en place des capacités de gestion environnementales fondées sur les sciences et les techniques de protection de l'environnement. En soutien aux centres pour l'environnement qui sont à la base des analyses environnementales et de la formation de ressources humaines dans les différents pays, une coopération Sud-Sud est assurée pour mieux faire bénéficier les pays voisins des résultats obtenus et encourager l'aide transfrontière pour les questions d'environnement.

Les mesures spécifiques mises en œuvre par la JICA sont les suivantes :

1) Soutien aux centres pour l'environnement : la JICA apporte un soutien indirect aux pays en développement

par le biais de centres pour l'environnement et d'établissements similaires ; elles les aident ainsi à se doter de l'expertise nécessaire à la réalisation d'analyses et de mesures environnementales à l'échelle nationale.

2) Mesures de lutte contre la pollution atmosphérique : la JICA contribue au renforcement des capacités de surveillance de l'environnement et de planification de mesures correctives.

3) Mesures de lutte contre la pollution de l'eau : la JICA contribue au renforcement des mesures de lutte contre la pollution des cours d'eau, des lacs, des mers et des océans.

4) Élimination des déchets solides : la JICA contribue au renforcement des mesures liées à la collecte, au transport, aux 3R (réduction, réutilisation, recyclage) des déchets, notamment industriels.

5) Réchauffement de la planète : la JICA soutient la création d'un cadre de mesures contre le réchauffement planétaire, telles que le recueil d'informations sur les autorités nationales désignées (AND) et autres organes compétents qui seront amenés à jouer un rôle déterminant dans la lutte contre ce phénomène.

6) Lutte contre les pluies acides : la JICA participe à la formation du personnel requis pour le fonctionnement du Réseau de surveillance des dépôts acides (EANET) en Asie du Sud-Est.

## Eau, prévention des catastrophes

### Situation générale

La pénurie d'eau, la pollution de l'eau, les inondations et autres problèmes liés aux ressources hydrologiques sont de plus en plus graves et diversifiés, suite à certaines évolutions planétaires, telle que l'accélération de la croissance

démographique et du développement économique. Actuellement, un tiers de la population mondiale souffre du manque d'eau et plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau de boisson salubre.

Toutes les huit secondes, un enfant meurt d'une infection

### Sur le Terrain

### Institut de coopération internationale

Groupe d'étude sur les orientations futures de la coopération avec les pays en développement dans le domaine des déchets solides

Une ligne de conduite pour une coopération plus efficace

#### Déchets solides : « reflet de la société »

On dit des déchets solides qu'ils sont le « reflet de la société » parce que le processus conduisant de leur génération à leur élimination en reflète les divers aspects : économiques, historiques, culturels et environnementaux. C'est ce qui fait qu'il n'existe pas de solution universelle et qu'il s'avère nécessaire d'analyser les problèmes au cas par cas et de s'interroger sur les ressources et la méthodologie appropriées. Par ailleurs, partant du bilan de l'aide antérieure, il est évident que les capacités et l'engagement de chaque bénéficiaire de l'aide sont des facteurs déterminants dans la résolution de tels problèmes.

#### Solutions respectueuses de l'engagement du partenaire

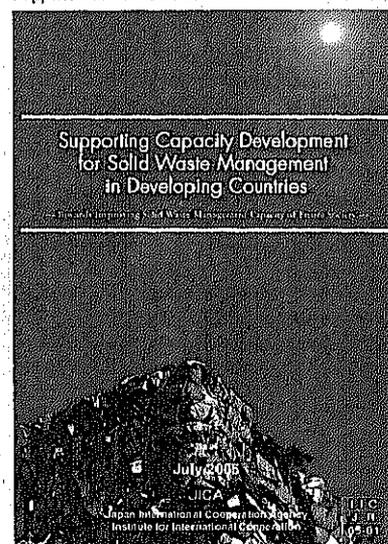
Dans ce contexte, la JICA constitue un groupe d'étude chargé d'étudier les orientations futures et la démarche à adopter pour assurer une coopération technique efficace et rationnelle dans le domaine des déchets solides et récapitule les résultats obtenus dans un rapport.

Celui-ci présente dans ses grandes lignes les moyens de contribuer au renforcement des capacités du pays partenaire en matière de gestion des déchets solides, à tous les niveaux de la société et dans le respect des initiatives de cette dernière. Mettant toujours l'accent sur la notion de renforcement des capacités, cette approche s'avère d'ailleurs toujours plus populaire. Le rapport décrit de façon claire et concise les cas récents et les enseignements que l'intervention de la JICA a permis de tirer. Il analyse et évalue les capacités à résoudre les problèmes de déchets solides à divers niveaux (individus, organisations, institutions et société), et il fournit des pistes sur la manière de les renforcer avec le soutien des acteurs de l'aide dans le pays en développement considéré. Il contient par ailleurs en annexe des outils et notamment une liste de contrôle. Celle-ci permet de déterminer et d'évaluer les capacités du pays partenaire, ainsi que les problèmes liés à l'élimination des déchets solides, à chaque stade des projets de la JICA (évaluation ex ante, formulation de projets, examen

du contenu et évaluation ex post). Ces outils sont d'ailleurs adoptés dans d'autres domaines liés à la lutte contre la pollution.

(Institut de coopération internationale)

Rapport réalisé en novembre 2004



En Chine, où l'économie est en forte croissance, les problèmes environnementaux, tels que la pollution de l'air, les pluies acides et le phénomène de sable jaune ne cessent de s'aggraver et plus de 60 % des villes connaissent des problèmes liés à la pollution atmosphérique. Les pluies acides et le sable jaune provoquent de sérieux dégâts non seulement dans le pays même, mais aussi dans les pays voisins, notamment au Japon.

C'est pour remédier à cette aggravation des problèmes environnementaux que le Centre d'amitié Japon-Chine pour la protection de l'environnement a été créé et ce, grâce à la coopération financière non remboursable du Japon. Ouvert en 1996, il a pour mission de mettre en œuvre des programmes de recherche et de formation et relève de l'Administration nationale chinoise de protection de l'environnement ou SEPA (State Environmental Protection Administration), l'équivalent du ministère de l'Environnement du Japon. Depuis 1992, le Japon assure une coopération technique, notamment grâce à l'envoi d'experts, dont la mission est de renforcer les capacités du centre, de sorte que ce dernier puisse jouer un rôle phare dans la lutte contre la pollution au niveau national. Le Japon a également contribué à la résolution de problèmes environnementaux dans certaines régions. Ces quinze années de coopération ont permis au personnel de parfaire ses compétences et ont favorisé le développement des administrations et institutions environnementales.

Afin de renforcer les capacités techniques du centre, la JICA lui apporte son soutien pour l'analyse de l'origine et la collecte de données liées au phénomène de sable jaune, problème courant aujourd'hui dans l'Asie de l'Est. Elle propose en outre un cours théorique sur l'analyse et les moyens techniques de lutte contre les pluies acides. Concernant l'administration et les systèmes, des études ont été réalisées en prenant le dispositif japonais de lutte antipollution comme modèle et une formation en groupe adaptée aux spécificités chinoises a été dispensée sur ce même dispositif. Il est utilisé encore timidement dans cinq grandes agglomérations, mais l'on prévoit de l'étendre à l'ensemble du pays. Cette formation est utile non seulement à l'administration, mais aussi aux entreprises privées, pour la mise en place de leurs propres dispositifs de lutte contre la pollution. Pour répondre aux problèmes d'énergie et de ressources qui s'aggravent au rythme du développement économique, l'Agence soutient l'instauration d'une société du recyclage, dans le cadre d'une stratégie nationale du gouvernement chinois. Elle contribue au renforcement des capacités du personnel d'exécution, en l'aidant dans la

réalisation d'études sur les systèmes et les politiques japonais, ainsi que par des programmes de formation au Japon pour l'exécution des initiatives japonaises. La JICA participe en outre à l'élaboration de règlements d'exécution d'une loi sur les études d'impact sur l'environnement (loi destinée à prendre en compte les incidences sur l'environnement lors de projets de construction, notamment des barrages et des autoroutes, tout en tenant compte de l'avis des résidents locaux) et de révisions de la loi sur la protection sur l'environnement.

La JICA s'efforce de faire bénéficier les citoyens de la coopération par le biais d'une action locale et non pas uniquement centrale. Elle assure la formation du personnel intervenant dans la protection de l'environnement local et notamment des directeurs des agences locales de protection de l'environnement. Elle dispense également une formation technique concernant le dioxyde de soufre et les pluies acides. Elle contribue enfin à la formation d'enseignants chargés de l'éducation à l'environnement dans des écoles élémentaires et du premier cycle du secondaire, ainsi qu'à l'élaboration de matériels audiovisuels devant contribuer à sensibiliser les citoyens à l'environnement.

Comme nous venons de le voir, ce projet favorise la coopération par de multiples démarches faisant intervenir l'administration, les entreprises et les citoyens, de sorte à fournir une réponse diversifiée à des problèmes environnementaux en constante mutation.



Expert et membre du centre tentant d'identifier l'origine du sable jaune grâce à l'analyse de divers échantillons provenant de toute la Chine. Photo : Katsumi Yoshida

hydrique et l'eau contaminée serait à l'origine de 80 % des maladies dans les pays en développement. De nombreux problèmes sont d'ailleurs liés aux ressources hydriques, notamment les dommages causés par les inondations et les pénuries d'eau, résultat d'une distribution inéquitable. Divers problèmes liés à l'eau ont été reconnus comme des enjeux de portée mondiale prioritaires et la réponse à l'échelon international s'est amplifiée suite à la détérioration de la situation relative aux ressources hydriques.

D'un autre côté, diverses catastrophes surviennent tous les jours de par le monde. Dans les pays en développement plus particulièrement, où l'infrastructure sociale est mal développée, ces catastrophes influent directement sur les moyens de subsistance et aggravent la pauvreté. Par le passé, le soutien en matière de prévention des catastrophes était axé sur le renforcement des structures matérielles. Récemment, une approche combinée intégrant des mesures autres que matérielles s'est imposée. La JICA contribue à la prévention à l'échelon communautaire et se concentre notamment sur les activités de communautés locales, dont elle s'attache à renforcer les capacités à affronter les catastrophes naturelles.

### Actions de la JICA

À la même époque que le Troisième Forum mondial de l'eau en 2003, la JICA a annoncé sa politique de base en matière de coopération dans le domaine de l'eau. Elle a ensuite renforcé ses mesures dans le domaine de la gestion des catastrophes, après sa participation à la Deuxième Conférence mondiale sur la réduction des catastrophes naturelles, organisée en 2005.

Sur un plan concret, quatre objectifs ont été fixés concernant l'eau et la gestion des effets des catastrophes. Les quatre objectifs relatifs à l'eau sont les suivants :

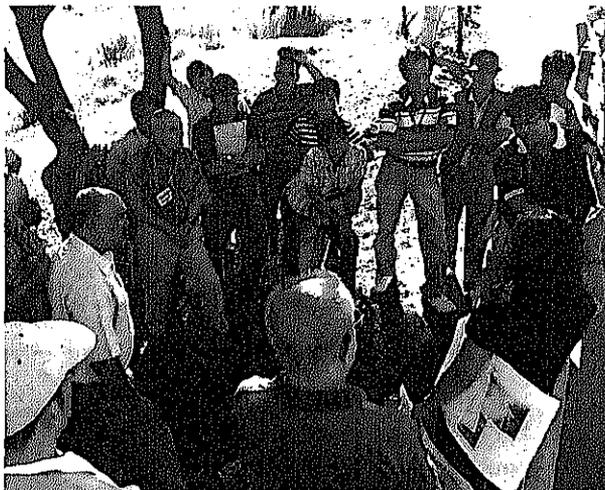
- 1) Promotion d'une gestion intégrée des ressources hydriques : l'Agence soutient en amont la gestion intégrée des ressources hydriques ; le plus important des objectifs fixés, il concerne la lutte contre les inondations, l'utilisation de l'eau et le milieu aquatique.
- 2) Assurance d'un approvisionnement efficace et durable en eau de boisson salubre : la JICA contribue à l'approvisionnement régulier en eau potable pour tous.
- 3) Renforcement de la lutte contre les inondations pour préserver les personnes et les biens : l'Agence participe à la mise en œuvre de mesures de lutte adaptées contre les inondations ; englobant la totalité des bassins versants, de la partie supérieure à la partie inférieure des cours

d'eau, elles préfigurent une approche combinée prenant en considération les aspects matériels et intellectuels.

- 4) Protection du milieu aquatique : concernant le cycle de l'eau, la JICA s'engage en faveur d'une aide fondée sur une gestion intégrée des ressources hydriques et qui permette de parvenir à un développement durable et une utilisation rationnelle de ressources limitées.

Les objectifs en matière de prévention des catastrophes sont les suivants :

- 1) Approche du développement socio-économique sous l'angle de la prévention des catastrophes : la JICA prône un développement durable qui intègre des mesures de réduction des risques existants et des mesures de prévention contre les nouveaux risques.
- 2) Facilitation d'une étude sur les risques inhérents aux catastrophes : la JICA apporte son concours aux activités d'identification des risques, notamment à la création d'une carte des risques et à la diffusion des données concernant les dangers à tous les niveaux. Elle s'appuie pour ce faire sur la technologie du Japon, pays à la pointe du progrès en matière de prévention des catastrophes.
- 3) Appui visant à planifier une prévention intégrée des catastrophes : la JICA contribue à la formulation d'un plan (directeur) de prévention des catastrophes, axé sur l'identification des risques, le renforcement du système de prévention et des capacités administratives, l'adaptation des systèmes juridiques pertinents, le renforcement de la sensibilisation à ce domaine, le renforcement des capacités



Séminaire aux Philippines en 2004, dans le cadre d'un suivi pour des ex-participants à la formation sur la volcanologie et la technologie Sabo organisée depuis 1989.

permettant d'affronter les catastrophes et la formulation des plans d'action correspondants.

- 4) Soutien sous l'angle de la sécurité humaine, grâce à des actions d'éducation et de diffusion auprès des résidents locaux : la JICA soutient les activités servant directement au renforcement des capacités de la communauté et des individus en matière de prévention des catastrophes, ainsi que les actions coordonnées de l'administration, des communautés et des individus dans ce même domaine.

## Projet sur l'eau potable et le soutien aux activités communautaires au Sénégal — ÉTUDE DE CAS

Afin d'approvisionner en eau potable les villages reculés du Sénégal, le gouvernement de ce pays travaille depuis longtemps sur un plan de forage de puits profonds dans ces villages et sur la construction d'installations de distribution. Répondant à la politique du gouvernement sénégalais, le gouvernement japonais lui apporte depuis plus de 20 ans une aide fondée sur la coopération financière non remboursable. Il a ainsi été possible de réduire les corvées d'eau de nombre de femmes et d'enfants et les villageois vivent désormais dans de meilleures conditions d'hygiène.

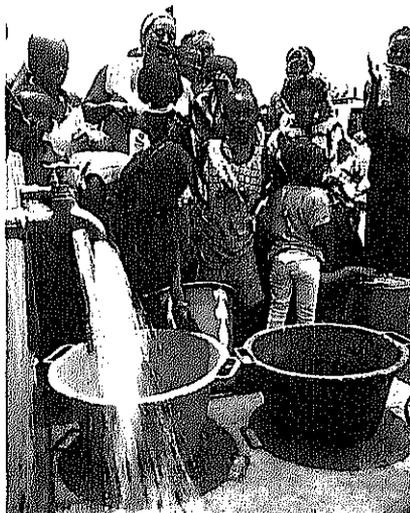
Dans les villages où la coopération financière non remboursable a été mise en œuvre, le comité de maîtrise de l'eau assure la maintenance et la gestion des installations de distribution et il perçoit les redevances. Dans certaines régions toutefois, ces activités ne se passent pas sans difficultés. En janvier 2003, la JICA a lancé dans 109 villages pourvus d'installations construites dans ce cadre un projet visant à renforcer le système de maintenance et de gestion et à organiser la mise en place de comités villageois de maîtrise de l'eau.

Le système de maintenance et de gestion des installations doit être entièrement réaménagé dans le cadre d'une collaboration entre l'administration, le village et le secteur privé. Une méthode doit être instaurée et un savoir-faire engrangé pour que chaque village se dote d'une association de maîtrise de l'eau.

La JICA soutient par ailleurs des efforts devant permettre aux villageois de diversifier leurs activités de production, en s'appuyant sur les connaissances de gestion organisationnelle acquises au sein de l'association de maîtrise de l'eau.

Le mode de fonctionnement de cette dernière obéit à trois principes : (1) sélection démocratique des membres du comité et divulgation à toute la communauté des informations concernant le fonctionnement de la distribution d'eau ; (2) système de redevances proportionnelles à la quantité d'eau utilisée ; et (3) garantie de transparence dans la gestion des comptes. Si l'application de ces

principes permettait de renforcer la prise de conscience au niveau communautaire de la nécessité de s'acquitter des redevances et de faciliter leur collecte, des fonds pourraient être dégagés pour les dépenses d'exploitation des installations de distribution, notamment pour la facture de carburant pour le groupe électrogène ; des réserves pourraient également être constituées pour les impondérables, rupture d'une pompe ou remplacement d'un équipement cassé, par exemple. Ceci permettrait, à terme, d'assurer un approvisionnement régulier. Un expert japonais et l'un de ses homologues au Sénégal se sont associés pour sillonner les villages et intervenir tous les jours de manière empirique, afin de permettre aux habitants des différents villages de disposer de l'eau potable sur une base durable.



Villageois attendant leur tour pour utiliser des robinets communaux installés grâce à la coopération financière non remboursable du Japon

# Développement rural

Réduction de la pauvreté/Développement agricole et rural/Pêche



Réparation d'une installation d'irrigation avec la participation de tous les résidents locaux (Mozambique)

## Vue d'ensemble du secteur du développement rural

La population mondiale a rapidement augmenté dans la dernière moitié du XXe siècle et elle dépasse aujourd'hui les six milliards d'individus. Selon certaines estimations, elle continue d'augmenter et devrait atteindre neuf milliards en 2050. On est par ailleurs actuellement très préoccupé par l'aggravation prévisible de divers problèmes, tels que les pénuries de vivres et la détérioration de l'environnement, problèmes qui résultent de la surexploitation des ressources à l'échelle mondiale.

La croissance démographique étant particulièrement sensible dans les pays en développement, il est nécessaire pour stabiliser les conditions de vie des populations de tous ces pays que ces derniers connaissent un développement approprié. La plupart des habitants des pays en développement vivent dans des zones rurales et leurs conditions de vie se détériorent suite à de nombreux problèmes : (1) surexploitation des sols, pâture excessive et déforestation, (2) diminution des ressources hydriques liée aux trois réalités précédentes, (3) chute de la production agricole causée par l'érosion des sols, etc., et (4) déficience des services sociaux, sur le plan des soins de santé et de l'hygiène, ainsi que de l'éducation de base. En outre, les disparités entre zones rurales et zones urbaines en termes de niveau de vie génèrent de nouveaux problèmes, dont l'afflux de population dans les zones urbaines et la formation de taudis.

Pour parvenir à une amélioration des conditions de vie, il faut promouvoir un développement agricole et rural global, axé sur la vie des résidents des zones rurales, sans

toutefois négliger l'équilibre avec le milieu naturel et les relations avec les zones urbaines, de manière à ce que les zones rurales puissent exploiter de manière durable des ressources désormais limitées.

Les actions concertées menées pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie de développement du Comité d'aide au développement (CAD) et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations-Unies (cette stratégie et ces objectifs s'engagent résolument pour le renforcement du soutien aux groupes défavorisés sous l'angle de la sécurité humaine et d'un développement plus stable de la communauté internationale) s'inscrivent dans les efforts entrepris pour résoudre ces problèmes.

Le développement agricole et rural mobilise lui aussi l'attention en tant que secteur prioritaire de la reconstruction rurale après les conflits. Concrètement, cela concerne les activités telles que l'approvisionnement alimentaire régulier ou l'aide à la réinstallation des réfugiés et des soldats démobilisés. Pour tenir compte des nouvelles mesures en matière de réduction de la pauvreté, de consolidation de la paix et de sécurité humaine, les attentes émises à l'encontre du développement agricole et rural se font plus ambitieuses.

Pour faire face à ces problèmes, la JICA a défini trois secteurs – réduction de la pauvreté, développement agricole et rural, et pêche – et élaboré des lignes directrices thématiques pour la mise en œuvre de ses projets. Dans les deux premiers secteurs, l'Agence a formulé de véritables méthodes pour aborder ces questions de développement.

## Réduction de la pauvreté



Enfants d'un village reculé au Timor-Leste ; pour soutenir la reconstruction et le développement au niveau régional, la JICA participe à l'amélioration de la qualité des produits agricoles et à leur diversification. Photo : Kenshiro Imamura

### Situation générale

Actuellement, on considère que 1,3 milliard de personnes vivent dans la pauvreté, soit un cinquième de la population mondiale et un tiers de la population des pays en développement.

La réduction de la pauvreté est le principal objectif défendu par les OMD. L'expression « réduction de la pauvreté » ne veut pas simplement dire améliorer les revenus, mais bien plutôt créer des conditions dans lesquelles les individus puissent mener une vie saine et féconde, avec une alimentation, un logement et des vêtements décents, et dans lesquelles leur liberté, leur dignité et leur amour-propre soient respectés. Cela suppose aussi pour eux de ne pas faire l'objet de mesures administratives et communautaires défavorables et d'être à même de participer à la vie publique.

La pauvreté revêt de multiples facettes. Elle peut entraîner une dégradation du milieu de vie, phénomène qui peut par ricochet renforcer la pauvreté, amorçant ainsi un cercle vicieux.

Publiées en 2001, *Les lignes directrices du CAD pour la réduction de la pauvreté* définissent cette dernière comme « l'impossibilité d'accéder à des conditions de vie socialement adéquates » et recouvrant diverses formes de privation des capacités de l'homme : économiques, humaines, politiques, socioculturelles et défensives. Tout le monde s'accorde à dire, à l'échelon international, que la réduction de la pauvreté exige une approche globale, susceptible de renforcer les capacités des individus dans ces cinq domaines.

Il est important de bien comprendre que le manque de capacités au sein de la population pauvre n'est pas uniquement lié à la pauvreté ; les conditions qui désavantagent les pauvres et les facteurs structurels, notamment les intérêts catégoriels et la discrimination, donnent naissance à des individus socialement vulnérables, et permettent donc à la fois d'aggraver et de remédier à la situation. Si l'on veut réduire la pauvreté, il faut renforcer les capacités des pauvres en changeant leurs milieux de vie et en rompant le cercle vicieux évoqué plus haut.

### Actions de la JICA

Pour la JICA, la pauvreté est un état dans lequel l'individu n'a pas les possibilités d'acquérir les compétences requises pour mener une vie normale et où il est exclu de la société et du développement. Pour la réduire, elle s'est donné deux grands objectifs : d'une part, renforcer les capacités des pauvres et d'autre part, réformer les structures et institutions sociales caractéristiques de leurs milieux de vie. L'Agence a identifié quatre objectifs stratégiques de développement pour renforcer les capacités politiques, socioculturelles, économiques, humaines et défensives des individus (les mesures visant à renforcer les capacités politiques et socioculturelles ayant de multiples caractéristiques communes, elles sont regroupées sous une seule et même stratégie).

- 1) Renforcer le cadre organisationnel, institutionnel et opérationnel de réduction de la pauvreté (capacités politiques et socioculturelles)
- 2) Assurer et relever les revenus des pauvres (capacités économiques)

- 3) Garantir des conditions de vie minimales aux pauvres (capacités humaines)
- 4) Réduire les menaces extérieures pesant sur les pauvres et renforcer leurs capacités à résister aux chocs (capacités défensives)

Les structures et autres facteurs conduisant à la pauvreté, ainsi que les véritables conditions dans lesquelles vivent les pauvres, sont diverses et complexes ; elles varient d'un pays et d'une région à l'autre. La JICA a donc formulé des mesures de soutien à la réduction de la pauvreté différentes suivant les pays et les régions considérés. Elle s'attaque par ailleurs à ce problème en exploitant pleinement les caractéristiques spécifiques à chaque programme d'aide et en combinant différents projets de sorte à créer un effet de synergie.

Afin de faciliter l'application des méthodes précitées dans le cadre des différents projets, l'Agence a publié en mars 2004 un manuel sur la réduction de la pauvreté intitulé « *Approaches for Systematic Planning of Development Projects : Poverty Reduction* » (« Méthodes pour une planification systématique des projets de développement en matière de réduction de la pauvreté »). Elle s'engage en outre à poursuivre l'élaboration et la réalisation de projets susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté.



Famille de paysans de la région spéciale de Kokang ayant abandonné la récolte du pavot et cherchant à vivre d'autres cultures

## Projet d'élimination de la culture du pavot pour l'opium et de réduction de la pauvreté dans la région spéciale n°1 de Kokang

### ÉTUDE DE CAS

Lancé au cours de l'exercice 2004, ce projet encourage directement le groupe des résidents pauvres à exploiter leurs capacités potentielles par le biais d'une coopération participative et s'appuie sur les capacités administratives au niveau central et local (conformément au statut spécial de cette région). Dans l'optique de la sécurité humaine, des activités d'urgence ont été

intégrées au stade initial du projet, afin de stopper la détérioration des conditions de vie. Le renforcement des capacités de l'administration et des résidents de la communauté est censé contribuer à réduire la pauvreté chronique à moyen et long terme. L'Agence fournit ainsi une aide diversifiée, afin de concrétiser sa démarche de réduction de la pauvreté (voir p. 17).

## Développement agricole et rural

### Situation générale

Dans de nombreux pays en développement, plus de la moitié de la population travaille dans le secteur agricole et une grande partie de la population rurale vit dans le dénuement. L'agriculture constitue dans ces pays l'essentiel de l'économie nationale. L'aide au développement agricole et rural joue par conséquent un rôle important dans la résolution des questions que sont la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la croissance économique et

d'autres grands problèmes.

L'approvisionnement alimentaire régulier de la population (sécurité alimentaire) est une condition indispensable à la stabilité économique et politique. Dans de nombreux pays en développement, les pénuries de vivres nuisent à la santé des individus. En déclenchant des famines et des afflux importants de réfugiés vers les pays voisins, elles troublent l'ordre social au niveau régional et peuvent donner naissance à des conflits.

Dans les pays importateurs nets de vivres, la production et l'approvisionnement réguliers en denrées alimentaires sont des questions économiques d'une extrême importance, car elles peuvent limiter la sortie de devises étrangères. L'approvisionnement régulier en vivres des pays en développement est du reste important pour la sécurité alimentaire du Japon.

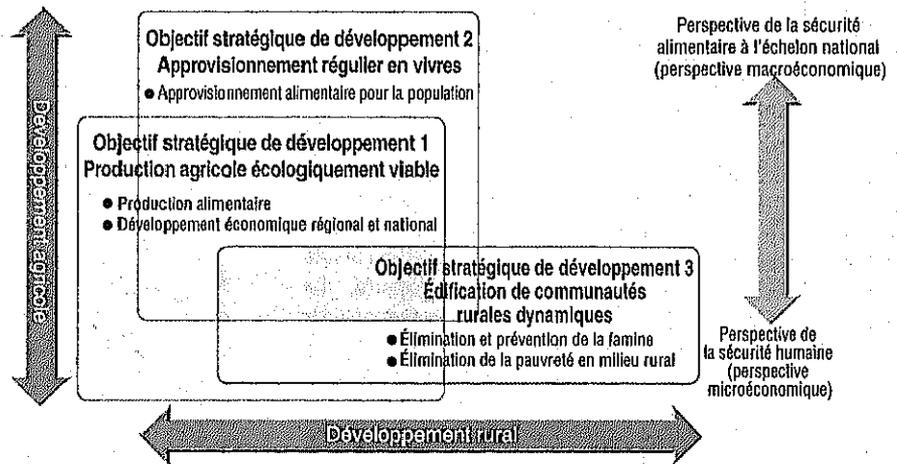
### Actions de la JICA

Deux missions semblent essentielles à la JICA dans le cadre du développement rural et agricole : contribuer à une production et un approvisionnement alimentaires réguliers (sécurité alimentaire) et réduire la pauvreté (développement rural). Ces missions sont intimement liées. Pour que la coopération soit efficace, il convient de coordonner étroitement les mesures destinées à garantir la sécurité alimentaire aux niveaux macro- et micro-économiques (autrement dit, aux niveaux national et rural) et l'aide au développement rural devant résoudre diverses questions de développement au niveau microéconomique.

L'aide au développement agricole et rural a donc pour

objectifs de garantir un approvisionnement alimentaire régulier aux populations rurales et urbaines, de réduire la pauvreté dans les zones rurales et d'assurer le développement économique au niveau national et régional. Idéalement, l'objectif ultime consiste à faire disparaître famine et pauvreté. L'approvisionnement régulier en vivres ne peut être assuré que par une production agricole écologiquement viable. Pour réaliser ces objectifs, la JICA a identifié trois stratégies de développement.

**Figure 3-9** Objectifs stratégiques d'évolution dans le secteur du développement agricole et rural, perspectives et buts de la coopération



## Sur le Terrain Bolivie

### Projet de développement de la production de café comme culture de substitution L'aide technique d'un expert nippon-brésilien porte ses fruits

#### Pratique intégrée de l'agriculture et de la foresterie à bas coût et dans le respect de l'environnement

Dans le cadre de ce projet, un expert nippon-brésilien (venu de l'Institut agronomique de l'État de Parana) se rend deux fois par an à Ichilo, dans le département de Santa Cruz en Bolivie, pour présenter des techniques applicables par tous, des pauvres fermiers aux techniciens, agents de vulgarisation des ONG et agriculteurs assurant une pratique intégrée de l'agriculture et de la foresterie à bas coût et dans le respect de l'environnement.

Parmi les techniques présentées figure l'irrigation au goutte-à-goutte à l'aide d'une bouteille plastique percée de petits trous, qui fournit de l'eau 15 jours durant et permet ainsi aux caféiers de pépinière de survivre à la saison sèche. Pour le caféier, la part d'ombre reçue est très importante pour la croissance des fèves. La plantation d'arbres fruitiers permet d'ajuster le pourcentage d'ombre et d'humidité et la ventilation entre les caféiers et la récolte de fruits comme les mandarines ou les papayes concourt à la diversification des activités agricoles. Les mauvaises herbes plantées entre les caféiers sont labourées de temps en temps et utilisées comme

compost végétal. L'élevage de vaches, dont les bouses sont converties en compost, contribue à réduire les coûts liés à l'achat et au transport de fertilisants.

#### Enseignement technique par courriels hebdomadaires

Si le rendement de la culture sur coupe et brûlis atteint environ 70 dollars des États-Unis par hectare, il oscille entre 700 et 800 dollars pour la culture du café. Ce rendement élevé vient de ce que l'on peut vendre non seulement du café, mais aussi des fruits et des produits laitiers. Même si une récolte donne de mauvais résultats ou si les prix chutent, la vente des autres récoltes permet toujours de compenser.

Venus il y a une cinquantaine d'années d'une région montagneuse située à l'intérieur des terres, les autochtones se sont établis à Ichilo où il leur est difficile d'échapper à la pauvreté. L'expert nippon-brésilien poursuit la formation technique de ses homologues locaux par courriel une fois par semaine et obtient par ce biais des résultats durables.

Dans la région voisine, où l'on cultive illégalement la coca, produit de base de la cocaïne, on s'intéresse désormais au café comme culture de substitution.

(Bureau de la JICA en Bolivie)



Expert expliquant le mécanisme de l'irrigation au goutte-à-goutte au moyen d'une bouteille plastique

### 1) Production agricole écologiquement viable

La viabilité écologique de la production agricole est extrêmement importante sous trois aspects : élimination de la famine dans les zones rurales, intensification de la productivité par la diversification des cultures, et développement économique des pays en développement.

C'est aussi une condition indispensable à l'approvisionnement régulier en vivres, zones urbaines comprises et c'est un important facteur pour l'édification de communautés rurales dynamiques. Pour parvenir à un développement agricole durable, il importe de bien cerner la situation du secteur agricole du pays au niveau macroéconomique puis de planifier et mettre en œuvre des mesures agricoles adaptées à cette situation. Parallèlement, il convient d'étendre la diversification de la production agricole et d'intensifier la productivité. Pour faire entrer des devises étrangères et développer l'économie en encourageant les exportations, il faut renforcer les activités correspondantes et notamment élaborer un système adapté et améliorer la compétitivité dans ce domaine. La prise en compte de l'environnement est essentielle pour parvenir à une production agricole durable à long terme. Pour garantir un développement écologiquement viable de l'ensemble du secteur agricole, il est par ailleurs nécessaire de valoriser les ressources humaines et d'enseigner pour ce faire l'agriculture et l'agronomie dans les écoles du secondaire, les universités et les établissements post-universitaires.

### 2) Approvisionnement régulier en vivres

L'approvisionnement suffisant et régulier en vivres de tous les citoyens est l'un des objectifs majeurs du développement agricole et rural. Une grande partie des habitants des zones rurales s'occupent d'agriculture et sont des fournisseurs de denrées alimentaires locales, notamment pour les zones urbaines où la densité de population est la plus forte. Toutefois, ce sont aussi des consommateurs de produits agricoles distribués sur le marché intérieur.

Pour assurer un approvisionnement régulier en vivres, il faut garantir l'approvisionnement suffisant au niveau macroéconomique puis assurer une distribution équitable à l'échelon microéconomique. Pour garantir le premier point, il est nécessaire de bien saisir la situation des individus et la capacité de production agricole intérieure puis de formuler une stratégie nationale sur la manière d'assurer la production vivrière. Pour les denrées qu'il n'est pas possible de produire

dans le pays, il faut mettre en place un système de substitution et faire venir ces denrées d'autres pays. Pour le second point, il est essentiel d'aménager le système de distribution intérieure dans un souci d'équilibre au niveau de la répartition à l'échelon régional.

### 3) Édification de communautés rurales dynamiques

Depuis l'adoption des OMD, les activités visant à réduire la pauvreté dans les pays en développement sont plus que jamais au cœur des débats. Les zones rurales en tant que cibles du développement et l'importance d'une action visant à réduire la pauvreté occupent à nouveau le devant de la scène publique. On a en effet pris conscience de ce que la vie de la population rurale est déstabilisée par de nombreux facteurs tels que la baisse des prix des produits agricoles induite par des facteurs politiques, la détérioration du milieu de vie et de production résultant de la désertification progressive, et enfin, la dépendance accrue par rapport aux zones urbaines, notamment pour les travailleurs migrants.

Pour éliminer la famine et la pauvreté dans les zones rurales, et bâtir des communautés dynamiques, diverses mesures sont nécessaires : il faut améliorer la productivité agricole, promouvoir l'utilisation et la vente des produits agricoles, promouvoir des activités économiques diversifiées comme la production artisanale et la petite entreprise, développer l'infrastructure, et notamment le réseau routier local et l'approvisionnement en eau de boisson salubre. Il est aussi important d'aider les résidents locaux à devenir autonomes par la mise en place d'associations et d'améliorer leurs conditions de santé et leur niveau d'éducation.

Les liens entre les trois stratégies que nous venons de voir sont résumés dans la figure 3-9.

En d'autres termes, le développement agricole doit permettre d'atteindre l'objectif stratégique de développement 2 une fois que l'objectif stratégique de développement 1 a été atteint et le développement rural doit permettre d'atteindre l'objectif stratégique de développement 3 tout en intégrant l'objectif stratégique 1.

De plus, le développement agricole et rural doit être poursuivi de manière adaptée à la région ciblée et prendre également en compte divers facteurs, tels que l'histoire, la culture, le milieu naturel et l'origine ethnique de la population locale.

## Développement et création de capacités pour le dispositif d'irrigation des petites exploitations au Malawi **ÉTUDE DE CAS**

Réalisé entre 2002 et 2005, ce projet visait à mettre en place des techniques appropriées à partir d'un système dont l'installation, la gestion, l'entretien et le fonctionnement pouvaient être assurés par les petits exploitants eux-mêmes, garantissant ainsi une production agricole durable. Le bois, le bambou, l'herbe et l'argile et autres matériaux disponibles sur place ont remplacé le ciment et les fers à béton trop chers pour les fermiers.

Les techniques employées ont intégré des pratiques datant de l'ère Edo au Japon et d'autres méthodes

perfectionnées répandues dans une partie du Malawi. Si le système n'est pas conçu pour durer indéfiniment, il peut être reconstruit par les fermiers s'il est endommagé. Les fermiers ont si bien assimilé les techniques présentées qu'ils ont pris l'initiative de construire un barrage qui a permis la pratique de l'agriculture irriguée. Source d'emplois à la saison sèche, cette dernière contribue à l'approvisionnement régulier en vivres et à l'accroissement de la production. Tous les concepts et techniques présentés doivent être étendus à l'ensemble du Malawi.

## Pêche

### Situation générale

Les ressources halieutiques sont d'importants pourvoyeurs de protéines pour l'être humain. Selon des statistiques publiées par l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les populations

des pays en développement sont en moyenne tributaires à près de 20 % des produits de la pêche pour les apports nécessaires en protéines animales. D'ici à 2050, la population mondiale devrait avoir atteint neuf milliards d'individus et si nous voulons que les générations futures

bénéficient d'un approvisionnement régulier en vivres, il est dès aujourd'hui capital de gérer et d'utiliser les ressources halieutiques de façon écologiquement viable.

Dans le même temps, environ 180 millions de personnes travaillent dans les pêcheries du monde entier et il est clair que cette industrie est très importante, non seulement dans le contexte de l'approvisionnement alimentaire, mais aussi comme source d'emplois et de revenus et comme moyen de se procurer des devises étrangères. Le nombre de personnes travaillant dans les pêcheries augmente chaque année et cette industrie devrait permettre aux femmes de jouer un rôle plus déterminant dans la société, notamment dans les pays en développement.

Les ressources halieutiques se régénèrent naturellement. Une exploitation durable est donc possible, à condition de gérer ces ressources de manière appropriée. Or, dans les pays en développement, l'expansion de l'industrie de la pêche intervient de façon anarchique et conduit à l'épuisement ou à l'extinction des ressources marines. L'épuisement de ces ressources affecte nettement les moyens d'existence des populations dans les pays en développement, largement tributaires des produits halieutiques pour satisfaire leurs apports en protéines animales. Ce phénomène a par ailleurs renforcé la pauvreté : dans les pays en développement où l'aggravation des conditions économiques et les guerres civiles ont conduit à une augmentation du chômage, les chômeurs se déplacent parfois vers les côtes et se regroupent, ce qui conduit à la surpêche et à l'épuisement des réserves de coquillages et de crevettes. Un cadre de gestion approprié des ressources halieutiques, permettant leur utilisation durable, est indispensable à l'échelon mondial.

### Actions de la JICA

Compte tenu de la situation, la JICA poursuit des activités de coopération conformément aux quatre stratégies de développement suivantes :

#### 1) Exploitation rationnelle des ressources halieutiques

Il est nécessaire de créer une infrastructure de pêche et d'améliorer les équipements et les méthodes de pêche pour éviter de prendre du frais (appelé à devenir une ressource seulement plus tard), afin d'exploiter les ressources halieutiques de manière rationnelle et à une échelle écologiquement viable. La technologie de transformation et d'assurance qualité doit elle aussi être améliorée, pour que les produits de la mer soient des aliments plus sûrs. Dans le même temps, il convient de promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources sous-utilisées en augmentant le taux d'exploitation suivant les prises effectuées ou en créant de nouvelles valeurs ajoutées. L'aquaculture comme source régulière de protéines animales doit également être encouragée.

#### 2) Protection et gestion des ressources halieutiques

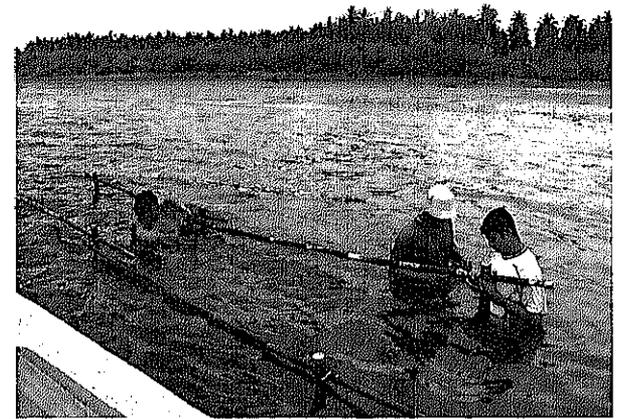
Afin de prévenir l'épuisement des ressources halieutiques et poursuivre ainsi des activités de pêche de manière continue, il est nécessaire d'élaborer des méthodes de pêche appropriées en se fondant sur la connaissance précise de l'état des ressources. En outre, des mesures doivent être prises en amont pour réparer et entretenir les milieux aquatiques pouvant convenir à l'alevinage ou au frai de diverses espèces de poissons. Le lâcher d'alevins fécondés artificiellement est également un moyen efficace de contribuer à la mise en valeur des ressources halieutiques.

#### 3) Réduction de la pauvreté dans les communautés de pêcheurs

Afin de relever le niveau de vie des personnes travaillant dans les pêcheries et de revitaliser les villages de pêcheurs, la JICA s'emploie à organiser des groupes de pêche, promouvoir des activités communes et à établir un cadre de gestion des ressources avec la participation locale. Elle œuvre en faveur d'une diversification des revenus des ménages de pêcheurs : elle ne se contente pas d'encourager les activités communes ; elle introduit une technologie de transformation simple donnant une valeur ajoutée aux produits de la pêche et soutient si nécessaire la pisciculture extensive.

#### 4) Développement des capacités

Si l'on veut exploiter les ressources halieutiques de façon écologiquement viable, il est important d'évaluer ces ressources, de les transformer et de pratiquer l'aquaculture, mais il convient également d'intervenir sur les lois et les réglementations, les mesures et les cadres administratifs, les activités à l'échelon communautaire et la prise de conscience des individus. La JICA s'efforce de renforcer les capacités de ces derniers à résoudre par eux-mêmes leurs problèmes et de les former, de sorte que le cadre, la société, l'organisation et les individus puissent assumer leurs propres rôles de manière indépendante ou concertée.



Mise en place d'une exploitation piscicole (projet de développement de la conchyliculture au Salvador)

### Projet de développement de la conchyliculture au Salvador

### ÉTUDE DE CAS

Démarré en 2005, ce projet a pour objectifs de stabiliser et d'améliorer les conditions de vie des pêcheurs artisanaux, qui sont le plus souvent des cueilleurs de coquillages et crustacés. L'Agence a présenté et diffusé auprès des pêcheurs une méthode simple et économique d'aquaculture visant à relever les ressources conchylicoles et à stabiliser les prises.

Les femmes et enfants pauvres sont nombreux à participer à la cueillette des coquillages et crustacés. Toutefois, une baisse des ressources ces dernières années rallonge la durée de leur travail. De plus, le fait que les revenus dépendent de cette activité entraîne une augmentation du

nombre de travailleurs migrants et une certaine instabilité dans la communauté. C'est pourquoi le projet propose une aquaculture respectueuse des ressources, avec la formation d'un groupe de pêcheurs. La JICA s'efforce par ailleurs d'introduire des activités permettant de diversifier les revenus, comme l'élevage de poulets, la culture de fleurs et de plantes d'ornement, etc.

On pense que la réussite de telles initiatives pourra à l'avenir servir de modèle pour l'amélioration des revenus dans les communautés de pêcheurs principalement tournées vers la conchyliculture et qu'il pourra être reproduit dans d'autres régions côtières du Salvador.

# Développement économique

Politique économique et finance/Développement  
du secteur privé/Ressources et énergie



Installation de panneaux solaires dans les régions montagneuses où la distribution d'électricité est difficile. (Thaïlande)

## Vue d'ensemble du secteur du développement économique

La coopération dans le domaine du développement économique comporte trois volets : politique économique et financière, développement du secteur privé, ressources et énergie. Les récents débats sur le développement au sein de la communauté internationale soulignent combien il est important de renforcer l'aide dans ces domaines, afin de réduire la pauvreté par le biais de la croissance économique. Il est par ailleurs nécessaire d'examiner les points sur lesquels doivent porter les efforts pour que la sécurité humaine soit prise en compte.

Jusqu'ici, les projets de développement économique ont surtout concerné l'Asie et plus spécialement l'Asie de l'Est, de sorte à renforcer la croissance économique de cette région. Récemment toutefois, on a appelé à des mesures spécifiques susceptibles de dynamiser l'économie pour réduire la pauvreté en Afrique. Pour leur mise en œuvre, il est essentiel de bien combiner l'aide au développement fournie par le secteur public avec les initiatives du secteur privé au niveau des marchés et des échanges.

## Politique économique et financière

### Situation générale

Le renforcement de l'infrastructure budgétaire et monétaire, ainsi qu'une gestion appropriée des mesures économiques, sont indispensables pour une croissance économique durable. Si les mesures économiques ne sont pas mises en œuvre et suivies correctement, l'inflation galopante ou la déflation peuvent entraîner un effondrement budgétaire et monétaire, avec à la clé de graves conséquences sur les biens et le niveau de vie des personnes. Ce genre de situation survient de temps à autre dans les pays en développement. Pour remporter les défis du développement, il est d'abord essentiel d'atteindre la stabilité et la croissance sur le plan macroéconomique, d'une part en mettant en place des systèmes budgétaire et monétaire vigoureux et stables, et d'autre part, en mettant en œuvre les mesures politiques appropriées.

Ces dernières années, deux points ont pris une importance toute particulière dans ce cadre :

#### 1) La prévention d'une nouvelle crise financière asiatique

Jusqu'à la crise financière de 1997 en Asie, on parlait pour les performances des économies de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) de « miracle asiatique ». Cette crise a fait perdre leurs biens et leurs emplois à un grand nombre de personnes dans ces pays. La fragilité des systèmes financiers des pays de l'ANASE a été identifiée

comme l'une des causes de la crise financière. On doit donc renforcer ces systèmes si l'on veut éviter de nouvelles crises.

#### 2) La gestion budgétaire

Ces dernières années, les organismes d'exécution de l'aide ont pris conscience de l'importance de la gestion budgétaire dans les pays en développement. Les améliorations dans ce domaine ont pour objectifs d'accroître les revenus et de garantir une affectation de ressources suffisante dans les domaines stratégiques, comme la réduction de la pauvreté, mais aussi d'assurer que les fonds sont utilisés de manière efficace et rationnelle, tout en maintenant l'ordre budgétaire.

### Actions de la JICA

La coopération technique de la JICA dans le secteur de la politique économique et financière a traditionnellement été axée sur la transmission de savoir-faire, avec notamment la présentation des systèmes et politiques budgétaires et monétaires du Japon. Deux événements intervenus dans les années 1990 ont toutefois amené l'Agence à approfondir sa politique de soutien dans ce secteur. Le premier concerne le passage des anciens pays socialistes à une économie de marché vers la fin des années 1980 et le début des années 1990. Cette transition s'est traduite par des changements radicaux au niveau des politiques économiques, systèmes et organisations. Soutenir cette évolution s'est avéré une priorité essentielle pour l'APD du Japon. Le second événement est la crise financière asiatique de 1997. Depuis, la JICA a renforcé son soutien à la consolidation des systèmes financiers et contribué pour ce faire à la modernisation des institutions et à la valorisation de ressources humaines.

Dans ce contexte, la JICA apporte l'aide suivante dans le secteur de la politique économique et financière :

- 1) Renforcement et stabilisation des systèmes budgétaires (renforcement des capacités dans les domaines de la fiscalité et des douanes, renforcement des capacités dans le domaine de la gestion budgétaire et de la gestion de la dette)



Scène de rue à Ho Chi Minh Ville : la JICA conduit une étude sur l'amélioration des statistiques économiques à la demande du Vietnam dont l'économie affiche une rapide expansion. Photo : Miwa Kudo

- 2) Renforcement et stabilisation des systèmes financiers (renforcement des fonctions d'intermédiation financière, développement du marché financier, renforcement des capacités dans le secteur de l'administration et de la supervision financières, modernisation des systèmes financiers pour les petites et moyennes entreprises [PME])
  - 3) Développement de l'infrastructure de gestion macroéconomique (modernisation des statistiques économiques, aide à la création de modèles macroéconomiques et élaboration de lois économiques)
- Parmi ces domaines, c'est dans le secteur des systèmes budgétaires (fiscalité et douanes plus particulièrement) que le nombre de projets est le plus grand, avec approximativement

50 % de la totalité d'entre eux ; viennent ensuite les projets dans le domaine des systèmes financiers avec 30 % de l'ensemble. Outre certains projets dans des domaines particuliers, la JICA apporte un soutien en matière de politique économique par le biais de recommandations de principe. Destinées à stimuler l'économie, elles prennent en compte les problèmes spécifiques des différents pays en développement dans une perspective régionale.

Les pays de l'ANASE et de l'Asie de l'Est entrent pour 80 % des régions ciblées par la coopération dans le domaine de la politique économique et financière. Récemment toutefois, on assiste à une tendance au renforcement des efforts dans la région Afrique, principalement dans le domaine de la gestion budgétaire.

## Développement du secteur privé

### Situation générale

Cette approche de la coopération permet de contribuer au progrès économique des pays en développement grâce à la vitalité du secteur privé. Le fait de soutenir ce dernier peut stimuler la croissance économique, accélérer la réduction de la pauvreté et améliorer le niveau de vie dans les pays en développement. Si le secteur privé ne connaît pas un accroissement d'activité économique, la baisse de l'emploi entraîne une baisse des revenus et par suite, la persistance de la pauvreté. Le développement du secteur privé est aussi très important en termes de recettes fiscales. Que ces dernières ne soient pas assurées et les contraintes budgétaires font que l'État est dans l'incapacité de répondre de manière satisfaisante aux problèmes dans divers secteurs, comme l'éducation, l'aide sociale, la santé

et les soins médicaux.

L'établissement et l'entrée en activité d'entreprises privées se traduit généralement par certains avantages. Ainsi, la création de possibilités d'emploi pour les habitants de villages reculés entraîne une augmentation des revenus des ménages. Dans les zones urbaines, le développement de diverses industries s'accompagne d'une extension de l'activité économique grâce à la croissance des exportations, des importations et des investissements. Dans le contexte commercial actuel de mondialisation de l'économie, il est par ailleurs nécessaire d'améliorer la compétitivité industrielle des pays en développement.

L'accélération du développement sous l'impulsion du secteur privé amplifie l'activité économique et crée des emplois, relève les revenus et améliore le niveau de vie.

### Sur le Terrain

#### Thaïlande

### Projet de renforcement des capacités techniques de l'Institut national de métrologie

#### Transfert technologique d'un système de métrologie internationalement reconnu

##### Des produits industriels de meilleure qualité

L'économie thaïlandaise a récupéré de la crise financière en Asie. En 2003, elle s'est classée à la quatrième place des pays de l'ANASE par son produit intérieur brut (PIB), derrière Brunei, Singapour et la Malaisie. Traditionnellement, les exportations thaïlandaises ont surtout concerné des produits agricoles, tels que denrées alimentaires, caoutchouc et textiles. Ces dernières années toutefois, les exportations d'appareils électriques et d'automobiles ont bien augmenté et la valeur des produits industriels exportés est plus de deux fois supérieure à celles des produits agricoles.

Si l'économie suit aujourd'hui un développement harmonieux, il fut un temps où la qualité des produits industriels n'était pas bonne et où la productivité stagnait. Afin de résoudre ces problèmes et mettre en place une infrastructure économique et technique de grande envergure, le gouvernement de Thaïlande a formulé un plan visant à instaurer une métrologie légale, autrement dit l'ensemble de normes

de mesure du plus haut niveau définies au plan national. À partir de ce plan, le gouvernement thaïlandais a effectué une demande de prêt en yens auprès du gouvernement japonais. Les deux gouvernements se sont alors accordés sur un montant d'environ trois milliards de yens, qui ont été fournis au cours des exercices 1999 et 2000. Avec ces fonds, l'Institut national de métrologie a soutenu la construction d'un nouvel établissement et l'acquisition d'appareils d'étalonnage.

##### L'Institut national de métrologie sur la voie de la reconnaissance internationale

Depuis octobre 2002, la JICA poursuit un projet de transfert de technologie destiné à faire de l'Institut national de métrologie de Thaïlande (NIMT) une institution de renommée internationale. Dans le cadre de ce projet, 40 étalons primaires ont été sélectionnés parmi les étalons de la physique, de l'électricité et de la chimie. Ces derniers devaient permettre d'établir de nouveaux étalons de mesure, d'opérer un transfert des techniques comparatives des appareils

d'étalonnage et de contribuer à la rédaction de manuels d'étalonnage, pour que les industriels disposent de valeurs étalons précises (déclinaison d'étalons secondaires à partir d'étalons primaires). Les valeurs obtenues par le transfert de technologie ont été jugées équivalentes aux étalons internationaux avec une transparence suffisante par une entité japonaise d'accréditation internationale, International Accreditation Japan (IA Japan), et sont depuis exploitées pour le développement économique de la Thaïlande.

(Bureau de la JICA en Thaïlande)

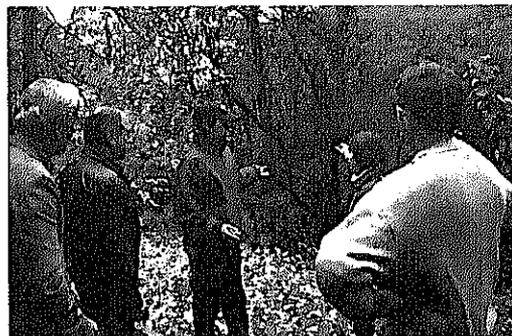


Transfert technologique des valeurs étalons de rugosité de surface

L'objectif des activités de la JICA en faveur du développement du secteur privé est de faire le point sur le rôle des gouvernements et d'apporter un soutien qui permette aux pays en développement d'exploiter la vitalité de ce secteur et de favoriser ainsi la croissance économique.

### Actions de la JICA

Les actions de coopération en faveur du développement du secteur privé sont axées sur l'Asie de l'Est, qui a connu un développement économique exceptionnel ces dernières années. Elles mettent l'accent sur la revitalisation des principaux acteurs que sont les entreprises privées et sur l'instauration d'un environnement propice à ce processus. Cette politique est déterminée par les facteurs suivants : passage d'une structure économique fondée sur le secteur public à une structure axée sur les activités économiques du secteur privé ; besoin toujours plus fort de réponses face à la mondialisation de l'économie, suite à l'extension régionale d'une relation horizontale de dépendance économique, avec notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les accords de partenariat économique (APE). D'autre part, les aides aux PME, qui sont toujours plus diversifiées, vont de la promotion des petites structures locales et micro-entreprises au renforcement de la compétitivité par le biais de mesures en faveur des nouvelles techniques industrielles. Toute une série d'efforts sont accomplis dans les pays en développement pour la promotion du secteur privé, notamment en termes de stabilisation de l'infrastructure économique et sociale – avec par exemple, une plus grande sécurité de l'emploi par l'élargissement des débouchés, le renforcement de la compétitivité des PME, l'élimination des disparités de revenus entre régions et la prise en compte de l'équilibre homme-femme au niveau des embauches.



JOCV en visite sur un site touristique local pour réunir des informations destinées au soutien de la promotion régionale dans la ville de Kazanlak, en Bulgarie centrale

### Échanges et investissements

Pour faire face à la mondialisation de l'économie et pour stabiliser et consolider les partenariats économiques, la JICA fournit une aide axée sur la coopération directe avec les organes d'exécution (avec notamment un renforcement organisationnel et institutionnel des agences de promotion des échanges et des investissements dans les pays en développement et un renforcement des capacités du personnel opérationnel), le renforcement du cadre juridique pertinent et l'établissement de fondements institutionnels servant de base à la promotion des échanges et des investissements, et enfin, la valorisation des ressources humaines.

Au cours de l'exercice 2004, la JICA a mis en œuvre des projets de coopération technique axés sur les agences de promotion du commerce (centre de formation au commerce, par exemple) en Indonésie et en Égypte. L'Agence contribue également au renforcement des capacités des agences de promotion des investissements (ministère de la Promotion des Investissements en Europe centrale et orientale et dans les pays de l'ANASE) par l'envoi ponctuel d'experts.

## Sur le Terrain

### Jordanie

#### Développement du tourisme par des activités muséologiques

#### Développement des ressources touristiques axé sur les musées

##### Aide à la construction et à l'exploitation de quatre musées

La Jordanie est dépourvue de ressources naturelles et compte sur le tourisme pour attirer les devises étrangères. Même si l'on compte nombre de sites intéressants, notamment des anciennes ruines et des sites naturels exceptionnels, l'essentiel de ce qui fait l'attractivité de ce pays est longtemps resté méconnu du monde extérieur et n'a pas été exploité en tant que ressource touristique.

Pour résoudre ce problème, la JICA a entrepris en 1994 une étude

de développement sur le tourisme et proposé six projets pilotes pour Amman, Karak, Salt et la mer Morte. Quatre musées étaient au cœur de ces projets. En 1998, le Fonds de coopération économique du Japon (ancien OECF, devenu depuis la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)) a décidé d'accorder des prêts en yens pour faire de ces projets une réalité, et en 1999, la JICA et l'OECF ont mis au point les derniers détails. Des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) ont ensuite été envoyés dans les musées pour assurer une coopération sur le terrain.

##### Soutien en faveur des organisations, des ressources humaines et des activités des musées

La construction des musées et de l'infrastructure périphérique arrivant à son terme, des problèmes insolubles sont apparus sur le terrain, concernant notamment le fonctionnement des musées et le manque d'expérience des conservateurs. Dès le mois de

décembre 2004, le projet de coopération technique a permis de voir une amorce de solution à ces problèmes. Lorsque l'on étudie de près cette coopération, on voit que c'est une bonne illustration d'application des résultats de l'étude de développement, d'adéquation parfaite entre JOCV et coopération technique et de coordination organique entre prêts en yens et coopération technique.

Avec l'annonce d'une Stratégie nationale du tourisme 2004-2010, la Jordanie devrait déployer plus d'efforts en faveur de la promotion du tourisme. Les musées ont désormais les capacités requises pour faire découvrir les trésors cachés des régions. Le projet a pour objectif d'exploiter l'attractivité de ces dernières en coopération avec la population locale et de concourir au développement du tourisme en participant à la mise en valeur des organisations, des ressources humaines et des activités des quatre musées.

(Bureau de la JICA en Jordanie)



Atelier pour élèves d'une école primaire locale au musée archéologique de Karak

De plus, afin de préserver les ressources intellectuelles de la Chine et des pays de l'ANASE, lors de la création d'un environnement favorable aux échanges et aux investissements, l'Agence s'attache à renforcer les systèmes et les capacités des agences et du personnel responsables de ces mêmes ressources. Elle participe à l'amélioration des capacités des agences et du personnel, ainsi qu'à la mise en place de structures administratives, pour établir un système d'agrément normalisé, condition indispensable à la promotion des échanges (harmonisation des normes d'identification et renforcement des capacités d'inspection). Dans le cadre de la coopération relative aux systèmes juridiques permettant d'instituer un climat économique sain, la JICA fournit aux pays de l'ANASE une aide au renforcement des capacités d'application des lois sur la concurrence et la comptabilité.

En outre, bien que la coopération concernant les échanges et les investissements ait été jusqu'ici mise en œuvre surtout dans les pays d'Asie, la JICA a décidé d'élaborer une formule permettant de promouvoir les échanges à partir d'une coopération Asie-Afrique, afin d'utiliser dans ce dernier continent l'expérience acquise en Asie.

### Tourisme

La JICA détache des experts auprès des agences de promotion du tourisme de nombreux pays en développement, afin de renforcer les politiques et systèmes touristiques de ces derniers. Un projet de coopération technique a été lancé en Jordanie en vue de promouvoir un tourisme communautaire fondé sur l'amélioration de la gestion des musées.

### Développement des PME et promotion de la technologie industrielle

Les pays en développement manquent de ressources

humaines capables de prendre en mains leur industrie et les politiques et systèmes susceptibles de stimuler les PME sont insuffisamment développés. Compte tenu de ces carences, il est impossible d'accumuler de l'expérience technique dans le secteur de la production ou de la gestion. Ce manque d'expertise a entravé la croissance des PME et l'essor de nouvelles entreprises. Pour surmonter ces obstacles, il convient de formuler des politiques de développement des PME, d'élaborer un plan directeur guidant leur réalisation et de mobiliser des ressources humaines pour les mettre en œuvre. Ces dernières années, les programmes de soutien au développement des PME couvrent des activités toujours plus étendues, depuis la promotion des micro-entreprises et entreprises locales jusqu'à l'amélioration de la compétitivité par des mesures d'encouragement à la mise au point de nouvelles technologies industrielles. Les activités de promotion de l'industrie locale, à titre d'exemple « Isson Ippin Undo » (campagne « Un village, un produit ») ou « Michino Eki » (gare routière), qui sont plus des micro-entreprises que des PME, créent des emplois localement, contribuent au soutien des femmes entrepreneurs et aident à corriger les disparités de revenus au plan régional. S'inspirant de l'expérience relative au projet de promotion de l'artisanat traditionnel au Vietnam (achevé durant l'exercice 2003), l'Agence a lancé en 2004 la campagne « Un village, un produit » en Thaïlande, apporté son soutien à des femmes entrepreneurs à travers la Women's Development Bank du Venezuela et démarré la campagne « Un village, un produit » au Malawi.

Parallèlement, il est important pour les pays en développement de promouvoir les techniques industrielles, car cela leur permet d'élargir l'éventail des opportunités d'affaires et de renforcer la concurrence par l'innovation technologique.

Au cours de l'exercice 2004, la JICA a entrepris

## Sur le Terrain

### Honduras

#### Projet de promotion d'entreprises autogérées dirigées par des femmes dans les zones rurales

#### Soutien à la production de céramiques grâce aux ressources locales

##### Amélioration des moyens d'existence des femmes dans les zones rurales

Le Honduras, dont 70 % environ de la population est pauvre et vit avec moins de 2 dollars des États-Unis par jour, s'efforce de réduire la pauvreté avec l'aide des organisations internationales et des pays donateurs.

Afin de soutenir la lutte contre la pauvreté menée par le gouvernement du Honduras, la JICA a lancé le projet de promotion des entreprises autogérées dirigées par des femmes dans les zones rurales et désigné comme homologue le PRAF (programme d'allocations familiales). Ciblant les groupes de femmes des zones rurales de l'ouest du Honduras où la pauvreté est très élevée, le projet apporte une aide à la création de petites entreprises utilisant des ressources locales, encourage l'autonomisation des femmes et soutient leurs efforts d'auto-assistance pour améliorer leurs moyens d'existence. La coopération, qui a démarré en novembre 2003, devrait se terminer en octobre 2006, soit une

période de trois ans au total.

##### Amélioration du niveau technique grâce au savoir faire des experts japonais

La phase de formation des groupes et de sélection des types d'activités est tout juste terminée et l'on passe actuellement au stade de la formation technique. Lors d'une réunion dans le village de Blair (Santa Rita City, province de Copan), des femmes se sont réunies pour exprimer leur désir d'améliorer leur niveau de vie en augmentant leurs revenus et de donner une éducation décente à leurs enfants. Parmi les moyens de répondre à ces attentes, l'attention s'est portée sur la production locale de briques et de tuiles traditionnelles et il a été décidé de fabriquer des produits céramiques avec de l'argile locale.

Grâce à la formation, ces femmes ont acquis des compétences telles que leurs productions peuvent désormais être vendues au marché. Avec l'aide d'experts japonais, certains groupes ont par ailleurs pris des initiatives

en matière d'étude de marché et elles ont commencé à recevoir des commandes de produits céramiques. L'une de ces femmes semble avoir découvert de nouvelles facettes de sa personnalité et elle s'est déclarée ravie, car elle ne se serait jamais sentie capable de s'intéresser aux goûts des clients et de mener des négociations commerciales. L'accumulation d'expériences de ce type ne peut qu'accroître la confiance de ces femmes.

(Bureau de la JICA au Honduras)



Expert japonais enseignant la fabrication de céramiques aux villageoises

de soutenir le projet Technopark (parc technologique) en Tunisie et d'apporter sa coopération à la mise en œuvre de nouvelles technologies industrielles (énergies renouvelables, biomasse, technologie de l'information et de la communication [TIC], etc.) en Thaïlande. Certains projets de ce type sont destinés à établir un cadre de soutien à l'esprit d'entreprise (pépinière d'entreprises) à travers un partenariat entre l'industrie, l'éducation et l'État. Dans le cadre de l'utilisation des brevets, des sciences et de la technologie dans l'industrie, la JICA s'est également investie dans des organismes techniques chargés de la délivrance de licences (TLO, organismes de transfert de technologie intervenant dans le cadre d'un partenariat entre l'industrie, l'éducation et l'État).

### Stimulation des entreprises périphériques

La présence de PME ou entreprises périphériques est essentielle au soutien de secteurs tels que la production automobile ou la fabrication d'appareils électriques. Elles aident les grandes entreprises par la fourniture de composants et de pièces. L'accroissement de leurs capacités techniques a pour effet de doper les achats à l'étranger par les grandes compagnies et de multiplier indirectement les opportunités d'affaires sur le marché. Dans le même temps, cela a pour effet de multiplier le nombre de PME et d'ouvrir le marché de l'emploi dans les pays en développement. Pour soutenir les entreprises périphériques, la JICA a opéré au cours de l'exercice 2004 des transferts de technologie

## Ressources et énergies

### Situation générale

L'énergie est un élément d'infrastructure indispensable pour l'amélioration du niveau de vie et pour le développement de l'industrie et des différentes branches de l'économie au niveau national. Tous les pays s'efforcent de parvenir à un approvisionnement électrique de qualité, régulier et à bas coût.

L'exploitation et la gestion durables des richesses minérales s'avèrent elles aussi indispensables dans le cadre des activités industrielles et économiques ; elles revêtent d'ailleurs une importance croissante pour le redressement de l'économie dans les pays en développement.

### Approvisionnement électrique et énergies renouvelables

Par le passé, la coopération dans ce domaine était surtout axée sur des études de faisabilité portant sur la construction de centrales et autres installations électriques, et sur la formation du personnel d'exploitation. Cette démarche avait pour but de faciliter le développement des ressources d'énergie électrique dans les pays en développement. Plus récemment toutefois, on assiste au niveau mondial à une évolution vers une réforme du secteur énergétique et, dans certains pays en développement, le secteur privé joue aujourd'hui un rôle prépondérant sur le marché de l'énergie, anciennement dominé par le secteur public et plus précisément les compagnies nationales d'électricité. Le rôle des gouvernements a changé, passant de la mise en œuvre directe de projets d'approvisionnement en énergie électrique à la fourniture de conseils sur la manière d'assurer la meilleure exploitation possible des ressources d'énergie électrique et à la mise en œuvre de mesures pour garantir l'accès à un approvisionnement électrique fiable et économique. La JICA a répondu à ce

concernant le traitement des métaux et la production de matrices et de produits plastiques moulés dans les pays où des sociétés japonaises sont susceptibles d'étendre leur présence, notamment la Thaïlande, le Pakistan, l'Argentine, l'Égypte et l'Afrique du Sud.

### Garantie d'emplois nouveaux

Dans de nombreux pays en développement confrontés à divers problèmes dans les domaines de la santé, de l'éducation de base et de l'infrastructure économique et sociale, le retour à la stabilité passe obligatoirement par la garantie d'emplois nouveaux. En Bosnie-Herzégovine par exemple, les guerres civiles sont terminées et la plupart des problèmes liés à la santé, l'éducation et l'infrastructure ont été résolus ; toutefois, le problème du chômage ne l'est toujours pas, avec un taux dépassant les 50 % dans certaines parties du pays. On pense que, dans de nombreux pays, les émeutes et les conflits ethniques proviennent de graves troubles sociaux causés par la perte d'emplois. Si l'on ne parvient pas à résoudre ces troubles, il est impossible de rétablir la stabilité dans les communautés régionales, et par conséquent, les efforts pour résoudre les problèmes d'emploi s'avèrent toujours plus importants. Partant de ce constat, la JICA a travaillé sur la stabilité de l'infrastructure sociale et économique, notamment sur la garantie de nouveaux emplois, l'élimination des écarts de revenus entre régions, le respect de l'équilibre homme-femme, ainsi que le renforcement de la compétitivité des PME.

changement par une réorientation de sa coopération. Elle accorde désormais en priorité son aide à la formulation des politiques et au renforcement des institutions.

Dans les pays en développement, il est souvent plus économique d'aménager des mini réseaux isolés utilisant les énergies renouvelables pour électrifier les zones rurales non encore desservies, plutôt que d'étendre les lignes de transmission d'énergie et les réseaux de distribution. L'intérêt pour les sources d'énergie renouvelables n'a cessé d'augmenter ces dernières années et un recours accru à ces formes d'énergie est même souhaitable : elles contribuent en effet à réduire les émissions de dioxyde de carbone, ce qui est bénéfique au vu des problèmes environnementaux mondiaux, et elles répondent au besoin de diversification des ressources énergétiques, réduisant ainsi la dépendance excessive par rapport aux combustibles fossiles.

### Économies d'énergie et industries extractives

La demande énergétique s'est accrue ces dernières années, particulièrement dans les pays en développement. Cette tendance a fait apparaître divers problèmes au niveau mondial, notamment la raréfaction de ressources énergétiques vitales pour l'économie, telles que pétrole, charbon et gaz naturel, et le réchauffement de la planète, consécutif aux émissions de gaz à effet de serre résultant de la combustion de ces mêmes ressources. La dépendance par rapport aux importations d'énergie a par ailleurs créé des problèmes pour certaines nations. Ce sont par exemple les incidences du prix du brut sur les économies nationales et l'incapacité à maintenir la sécurité en cas de crise. Les économies d'énergie semblent constituer l'une des démarches les plus efficaces face à ce type de problèmes. Pour les pays en développement, l'expérience du Japon est extrêmement intéressante : c'est ce pays qui a le mieux

traversé les deux crises pétrolières en réalisant les plus grandes économies d'énergie au monde.

Les richesses minérales sont essentielles aux activités économiques et devraient jouer à l'avenir un rôle toujours plus important dans la croissance économique des pays en développement. De plus, les incidences économiques et sociales du développement des industries extractives sont très vastes : création de nouvelles industries, renforcement de l'infrastructure socio-économique et développement économique des régions en marge. L'impact sur la société et l'économie des pays et des régions ciblées est donc très important. Pour parvenir à exploiter les richesses minérales d'une manière harmonieuse et favorable au développement durable des pays en développement, il faut que les secteurs public et privé adoptent conjointement une démarche globale accompagnée de diverses mesures : facilitation de l'exploration minière, formation de personnel technique, établissement d'une documentation sur l'industrie minière, développement de l'infrastructure, élaboration de lois concernant les investissements étrangers et soutien de mesures de lutte contre la pollution minière.

### **Actions de la JICA** **Énergie électrique**

La consommation d'électricité augmentant proportionnellement à la croissance économique, un approvisionnement régulier en énergie électrique est indispensable pour parvenir à un développement économique durable. L'électricité est essentielle à l'amélioration de la qualité de vie des gens. Aussi, lorsque l'on participe à l'électrification rurale d'un pays en développement, il convient de renforcer les capacités des organisations gouvernementales de ce pays et de respecter les considérations sécuritaires des résidents locaux, qui sont les bénéficiaires de ces mesures. L'apport d'énergie électrique devrait améliorer les services médicaux et éducatifs, et par conséquent la qualité de la vie ; il devrait aussi contribuer à réduire la pauvreté et à corriger les écarts entre zones urbaines et rurales au sein d'une même région. L'électricité joue donc un rôle extrêmement important et l'aide s'avère absolument nécessaire.

Comme indiqué plus haut, le contexte de réforme du secteur énergétique à l'échelon mondial a ces dernières années redéfini le rôle des gouvernements des pays en développement qui se préoccupent dorénavant d'élaborer des politiques visant à garantir un approvisionnement énergétique régulier à faible coût. La JICA a modifié son aide en conséquence et concentre désormais ses efforts sur l'élaboration de politiques et le renforcement des institutions.

Deux questions prioritaires devront être traitées à l'avenir dans les domaines énergétiques : l'approvisionnement régulier en énergie pour garantir un développement économique durable et l'électrification rurale dans le respect de la sécurité humaine. Dans ce cadre, la JICA prévoit de fournir une aide efficace et rationnelle, tout en continuant de participer à l'aménagement de l'infrastructure électrique.

La JICA souhaite en outre renforcer le principe des démarches par pays et par problème, ainsi que les approches par programme. Elle prévoit d'élaborer et de mettre en œuvre des projets respectueux de l'environnement, conformes à ses « Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales » (voir p. 86), en coordination avec les organisations concernées. Dans le même temps, elle souhaite revoir les résultats de la

coopération pour définir ses orientations futures.

### **Ressources et économies d'énergie**

Les efforts de coopération dans les domaines de la préservation des richesses minérales et des économies d'énergie sont axés sur les activités menées dans le cadre de trois secteurs que sont l'exploitation minière, les énergies renouvelables et les économies d'énergie :

#### **1) Exploitation minière**

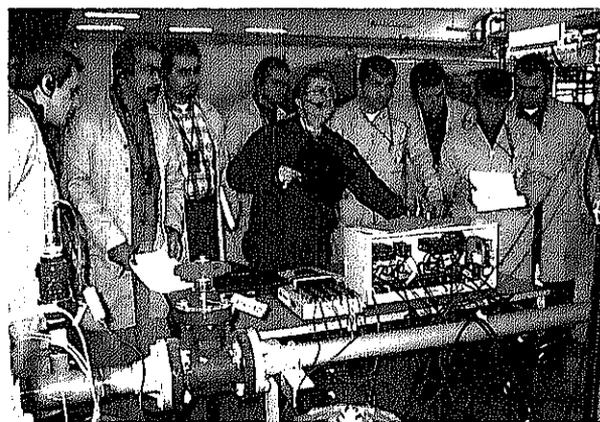
Pour garantir l'exploitation durable des richesses minérales et des ressources énergétiques dans les pays en développement, la JICA contribue au renforcement des institutions, à la valorisation des ressources humaines et à la modernisation des techniques. Ainsi, une étude destinée à l'élaboration d'un plan directeur pour l'exploitation des richesses minérales a été conduite en Mauritanie et des projets sur la télédétection visant à améliorer les techniques d'exploration minière par images satellitaires ont été mis en œuvre en Argentine et en Turquie. Dans le domaine des ressources énergétiques, la JICA a proposé son aide pour moderniser les techniques de charbonnage en Indonésie et renforcer les mesures de sécurité dans les mines de charbon au Vietnam.

#### **2) Énergies renouvelables**

Dans ce domaine, la JICA a mené diverses actions, afin de promouvoir le recours à ce type d'énergies, protéger l'environnement mondial et assurer l'électrification des zones rurales isolées de manière indépendante. Au rang des projets récemment mis en œuvre figurent trois études de développement : si les deux premières doivent permettre d'élaborer des plans directeurs pour l'électrification locale à partir de l'énergie solaire et de centrales hydroélectriques de petite taille au Ghana et au Cambodge, la troisième concerne l'exploitation de la géothermie en Chine.

#### **3) Économies d'énergie**

Dans ce domaine, la JICA a mis jusqu'ici en œuvre des actions de coopération en utilisant l'ensemble des connaissances et expériences du Japon dans un grand nombre de pays, que ce soit par le biais d'études de développement, de projets de coopération technique et de programmes de formation. L'Agence entreprend actuellement des projets visant à promouvoir les économies d'énergie en Thaïlande, en Turquie, en Iran et en Pologne. Parmi les autres activités en cours figurent deux projets : l'un vise l'amélioration du rendement de combustion des fourneaux dans l'industrie sidérurgique ainsi que la diffusion de techniques de protection de l'environnement et d'économies d'énergie en Chine, l'autre est destiné à promouvoir une utilisation plus efficace de l'eau dans l'industrie en Thaïlande.



Formation du personnel responsable de la gestion de l'énergie pour l'ensemble des usines turques au Centre d'économie d'énergie, institution avec laquelle la JICA coopère dans les domaines de la formation et de l'analyse d'installations industrielles.



Apprentissage par les villageois de la capacité à résoudre les problèmes dans le cadre d'un projet de réduction de la pauvreté (projet de développement participatif des villages dans les régions isolées en Zambie) Photo : Katsumi Yoshida

## Présentation générale des projets de coopération technique

Les pays en développement doivent résoudre divers problèmes pour parvenir à une croissance et un développement durables : valorisation des ressources humaines, instauration d'un système juridique facilitant l'accès à la croissance économique, réduction de la pauvreté, protection de l'environnement et soutien à la reconstruction après les conflits. Ces problèmes sont de plus en plus diversifiés et leurs composantes sont multiples. Afin de leur apporter rapidement une réponse, la JICA doit planifier et mettre en œuvre une coopération technique hautement efficace, correspondant à la situation et aux difficultés de chaque pays. Dans ce cadre, l'Agence intervient suivant deux grands axes : elle réalise des études servant à l'élaboration de plans de développement et met en œuvre des projets de coopération technique destinés à aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs dans ce domaine.

Réalisés sur une période déterminée afin d'atteindre les objectifs fixés pour résoudre les problèmes des pays en développement, ces projets sont combinés à diverses approches (instruments de coopération) : envoi d'experts, accueil de ressources humaines des pays en développement pour une formation au Japon et fourniture de l'équipement nécessaire. Les plans de coopération sont spécialement

conçus pour aborder chaque problème et mis en œuvre conjointement avec le pays partenaire, afin de couvrir la gamme la plus étendue de ses besoins de manière efficace et rationnelle.

Les études de développement sont destinées à l'élaboration de plans pour les projets publics contribuant au redressement socio-économique des pays en développement. Elles servent également de support au transfert de méthodes de planification, d'enquêtes et de compétences analytiques auprès des homologues dans les pays partenaires.

Les rapports élaborés à partir de ces études fournissent aux pays partenaires les informations requises pour évaluer leurs politiques de développement socio-économique. Elles donnent également aux organisations internationales et aux pays donateurs les ressources pour étudier les besoins d'aide financière et de coopération technique. Dans de nombreux cas, les plans proposés dans ces rapports sont réalisés avec l'aide financière du Japon, notamment des prêts en yens ou une coopération financière non remboursable. Les compétences transmises grâce aux études sont également exploitées par les pays partenaires pour les projets réalisés sur leurs fonds propres ou pour la réalisation d'autres études.

## Mise en œuvre de projets efficaces

Les projets sont réalisés conjointement par le personnel d'aide du Japon et les homologues du pays bénéficiaire. Ce dernier est le seul maître d'œuvre et le Japon joue le rôle de partenaire. Le pays bénéficiaire (gouvernement, administrations locales, ONG, citoyens, etc.) doit avoir un sentiment d'« appropriation ». La plupart des projets intègrent par conséquent des méthodes participatives qui associent les résidents du site de coopération au niveau de la planification, de l'administration et de l'évaluation. Après achèvement de la coopération, on attend par ailleurs du pays partenaire qu'il poursuive seul le projet. La taille de ce dernier et les plans nécessaires à sa mise en œuvre sont élaborés en prenant soin d'évaluer les capacités financières de l'organisation chargée, dans le pays partenaire, de l'exécuter et de faire en sorte que la technologie et les institutions transmises soient bien adoptées après la fin de la période de coopération.

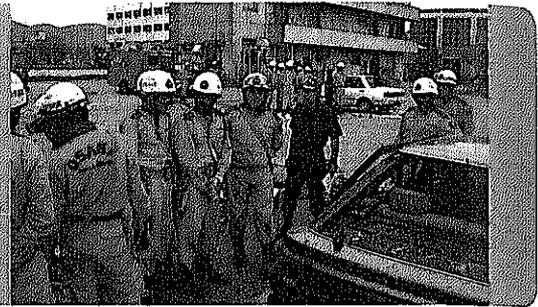
La JICA encourage en outre le recours aux ressources humaines du secteur privé, sous-traite la réalisation de projets à des organisations privées et publie les vacances

de postes d'experts. Exploitant les expériences et le savoir-faire du secteur privé, elle œuvre ainsi pour la mise en œuvre de projets de grande qualité, axés sur les résultats.

Afin d'anticiper les nouveaux besoins d'aide sans cesse plus divers, l'Agence s'efforce d'appréhender les besoins spécifiques à une région ou à un pays et de mettre au point des plans de coopération. Pour mieux soutenir la bonne gestion des affaires publiques et apporter un soutien intellectuel dans les domaines de la politique financière et monétaire et des systèmes juridiques, la JICA détache des conseillers auprès des principaux organismes publics chargés de la formulation des politiques dans les pays bénéficiaires, afin qu'ils leur apportent un soutien vigoureux à plusieurs niveaux sur le plan du renforcement des institutions et de l'élaboration des politiques. Les travaux de reconstruction nécessaires dans les pays ravagés par les conflits comme l'Afghanistan et l'Irak exigeant une aide rapide et diversifiée, la JICA s'efforce d'élaborer et de mettre en œuvre des projets toujours plus souples et plus efficaces.

# Programme de formation au Japon

Exploiter l'expérience et les connaissances du Japon pour le développement des pays en développement



Cours de formation sur les techniques de secours aux accidentés de la circulation (JICA Osaka)

## Présentation générale du programme de formation au Japon

### Des participants engagés dans la construction de leur pays

Le programme d'accueil de participants à une formation technique s'adresse à des administrateurs, techniciens ou chercheurs de pays et régions en développement. Il vise, dans le cadre d'activités organisées par le gouvernement central, les administrations locales, les universités, le secteur privé, etc., au Japon à leur transmettre les connaissances et la technologie requises dans leur pays, afin de les aider à trouver la solution à leurs propres problèmes. Ce programme joue un rôle pivot dans la coopération technique conduite par la JICA.

Depuis son lancement en 1954, il s'est constamment développé, non seulement sur le plan quantitatif mais aussi qualitatif. La JICA a proposé une formation sur les enjeux de portée mondiale, tels que l'environnement et le VIH/sida, et sur de nouveaux thèmes comme le soutien à la démocratisation et la transition vers l'économie de marché dans les pays de l'ancien bloc de l'Est, ou encore sur des domaines de base du développement, tels que l'administration, les travaux publics, l'agriculture, la foresterie et la pêche, l'éducation, la santé et les soins médicaux, les mines et l'industrie. La JICA a accueilli au Japon environ 170 000 participants dans le cadre de ce programme depuis sa création. Au cours de l'exercice 2004, 8 306 personnes de 144 pays et régions ont suivi un stage au Japon.



Formation pratique lors d'une étude sur le reboisement d'une mangrove (JICA Okinawa)

Nombreux sont les anciens participants qui contribuent à la construction de leur pays de différentes manières : ce sont aujourd'hui des dirigeants sur le plan national, des chercheurs et des administrateurs de haut niveau ou encore des responsables de communautés agricoles.

### Transition vers une formation spécifique par problème

Exploitant l'expérience et les connaissances du Japon, la moitié environ des cours de formation sont collectifs. Des programmes de formation sont prévus pour différents groupes de pays en développement confrontés aux mêmes problèmes. L'Agence s'efforce en outre de proposer un éventail de cours plus large avec une valeur ajoutée encore plus importante – des cours spécialement conçus pour que les participants puissent directement utiliser ce qu'ils ont appris pour résoudre les problèmes rencontrés dans leurs pays. Dans ce cadre, la JICA a lancé un système dans lequel il est demandé aux différents participants à la formation d'élaborer, avant de quitter le Japon, le plan d'action qu'ils souhaitent mettre en œuvre au retour dans leurs pays respectifs. Parmi les plans proposés, ceux qui ont une certaine envergure et paraissent réalisables peuvent bénéficier d'un soutien de la JICA pour leur suivi.

### Accueil d'étudiants étrangers

Parallèlement aux stages existants, la JICA a lancé au cours de l'exercice 1999 un nouveau système de formation de longue durée pour des étudiants étrangers qui souhaitent obtenir une maîtrise ou un doctorat dans des universités japonaises, afin de disposer de connaissances et de compétences plus avancées et plus spécialisées. Les jeunes administrateurs et chercheurs appelés à occuper des postes clés dans le développement de leur pays peuvent participer sur proposition des autorités nationales compétentes. Au cours de l'exercice 2004, environ 250 personnes ont participé à ce programme.

Créé au cours de l'exercice 2000, le programme de bourses pour les émigrés japonais et leurs descendants en Amérique latine a pour ambition de former les ressources humaines appelées à diriger les futures communautés d'émigrés japonais ou à contribuer à l'essor des pays dans lesquels elles vivent et à maintenir des liens entre leur pays et le Japon.

En outre, le programme de bourses d'études pour le perfectionnement des ressources humaines, dont la JICA facilite l'exécution, a débuté au cours de l'exercice 2000. L'objectif est de permettre à de jeunes administrateurs et hommes d'affaires d'étudier dans les universités japonaises et d'obtenir des diplômes du niveau de la maîtrise. Ce programme, qui concerne actuellement 10 pays, a permis à 243 personnes de venir étudier au Japon durant l'exercice 2004.

# Coopération financière non remboursable

Aide financière pour l'amélioration de l'infrastructure sociale et du cadre de vie



Résidente plantant des arbres pour protéger ses terres agricoles de la désertification (projet de reboisement de la zone littorale au Sénégal)

## Programme et actions de la JICA

La coopération financière non remboursable est un programme au terme duquel le gouvernement japonais accorde des fonds d'aide publique au développement (APD) sans obligation de remboursement à des gouvernements de pays en développement. L'objectif est de contribuer au développement économique et social du pays bénéficiaire en l'aidant à se procurer des installations et des équipements et à les moderniser. Le programme contribue à la construction nationale dans les pays en développement, tout en créant des liens multiples avec la coopération technique du Japon et des autres pays donateurs, afin d'intensifier les effets de l'aide.

Les activités de la JICA entrent dans l'une des catégories suivantes :

## Cibles et procédures du programme

Le programme cible les pays en développement à plus faibles revenus. Les projets retenus concernent la construction nationale et la réduction de la pauvreté dans ces pays. Ceux-ci ne doivent posséder ni les ressources ni la capacité d'emprunt nécessaires pour réaliser les projets prévus. Les projets qui pourraient générer des bénéfices commerciaux, faire appel à de la haute technologie ou risquer d'être exploités à des fins militaires sont exclus.

Plus précisément, l'aide financière non remboursable est surtout fournie pour promouvoir le développement social et notamment l'éducation, la santé et les soins médicaux, l'approvisionnement quotidien en eau et le développement rural, la modernisation des infrastructures publiques - telles que routes, ponts, installations électriques et de techniques d'information et de communication (TIC), aéroports - et enfin, la protection de l'environnement ; elle donne donc la priorité aux projets qui répondent le mieux aux besoins essentiels de l'être humain (BEEH).

Dès que le ministère des Affaires étrangères a donné son accord concernant les études préliminaires, la JICA se charge d'organiser une étude du plan de base portant sur la conception du projet et l'estimation des coûts.

La plupart de ces études sont réalisées par des consultants japonais en sous-traitance. Au cours de l'exercice 2004, 142 études du plan de base ont été effectuées. Lorsque le contenu d'un projet proposé, notamment l'étendue de la coopération et le système d'exécution dans le pays bénéficiaire, semble mériter un examen approfondi sur le terrain, une étude préliminaire est entreprise avant celle du plan de base. Au cours de l'exercice 2004, 52 études préliminaires ont été réalisées.

Une fois les études préliminaires achevées, et après des consultations entre le ministère des Finances et le ministère des Affaires étrangères, les projets sont présentés au Cabinet. La décision finale est prise après accord du Cabinet. Au cours de l'exercice 2004, 204 projets ont été soumis pour

1) étude préliminaire destinée à vérifier le contenu des demandes d'aide financière non remboursable ainsi que l'échelle des projets et des coûts ; 2) facilitation de la procédure d'exécution visant à examiner les projets qui ont été lancés après la signature d'un accord intergouvernemental (échange de notes), pour vérifier que les projets sont bien réalisés suivant les termes de cet accord et exécuter les autres actions requises ; et 3) activités de suivi, dont le but est le maintien et le renforcement de l'impact du projet.

Le ministère japonais des Affaires étrangères (MAE) alloue les fonds nécessaires aux projets de coopération financière non remboursable.

examen au Cabinet.

Les projets de coopération financière non remboursable finalement approuvés sont lancés avec la signature d'un accord sous forme d'échange de notes entre les gouvernements du Japon et du pays bénéficiaire. Les projets sont mis en œuvre après conclusion des contrats entre les agences du gouvernement du pays bénéficiaire, les consultants et les entreprises du Japon. Pour assurer l'efficacité et la conformité de la mise en œuvre, la JICA recommande des consultants, et fournit autres services et conseils.

Même après l'achèvement d'un projet de coopération financière non remboursable et le transfert de la responsabilité de l'exploitation des installations et de l'équipement au pays bénéficiaire, une coopération de suivi est consentie si ce dernier n'est pas en mesure d'assumer l'entretien et la gestion du projet par ses propres moyens. Le suivi est fondé sur l'envoi d'experts et de membres de missions d'étude chargés d'effectuer des travaux de réparation et de construction. Une aide est parfois octroyée sous la forme de fourniture de pièces de rechange ou d'équipements neufs, afin de permettre la reprise des fonctions essentielles des installations et bâtiments fournis.



Bâtiment réalisé dans le cadre du projet de construction de l'Hôpital national de Puerto Barrios et de fourniture d'équipements médicaux au Guatemala

# Programme d'envoi de volontaires

Participation des citoyens japonais à la coopération internationale très appréciée des pays bénéficiaires



Un JOCV professeur d'éducation physique donne des cours de natation à des enfants. (Maldives)

## Présentation générale du programme d'envoi de volontaires

Les pays bénéficiaires accordent une grande importance au programme d'envoi de volontaires organisé par la JICA car il bénéficie directement aux communautés locales. Parallèlement, malgré un contexte de forte rigueur budgétaire de l'APD, ce programme suscite une attente et un intérêt accrus parmi la population japonaise comme instrument pivot de la participation publique à la coopération internationale.

### Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV)

Le programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) facilite et encourage la mobilisation de jeunes qui souhaitent coopérer au développement économique et social de pays en développement à la demande de ces derniers. Les JOCV sont en principe affectés pour deux ans dans des pays en développement, où ils vivent et travaillent au sein de la communauté locale et participent à des activités de coopération. En 2005, le système d'envoi à court terme a été introduit pour que l'adéquation aux besoins des pays en développement soit plus étroite et pour diversifier les modes de participation.

La coopération est assurée dans sept domaines : l'agriculture, la foresterie et la pêche, la fabrication, la maintenance et l'exploitation, le génie civil et l'architecture, la santé et l'aide sociale, l'éducation et les services d'information, et enfin, le sport. Au total 140 métiers sont concernés. Depuis la création du programme en 1965, 26 606 volontaires ont été détachés. Au cours de l'exercice 2004, des volontaires ont été envoyés dans 72 pays. Le Yémen, le Bénin et le Gabon ont accueilli leurs premiers JOCV.

La JICA effectue de nombreuses démarches auprès des administrations locales, organisations patronales et syndicales, entreprises privées, afin de les persuader de permettre aux employés de conserver leur poste pendant leur période de volontariat.

À leur retour au Japon, des conseillers sont à leur disposition pour les aider dans la suite de leur carrière.

### Volontaires seniors

Le programme des volontaires seniors est destiné aux personnes d'âge mûr manifestant un intérêt marqué pour les activités de coopération dans les pays en développement. Il a été précédé par le programme d'envoi de volontaires-experts, mis en place en 1990, et a pris son nom actuel en 1996. Les volontaires sont recrutés dans la tranche d'âge des 40 à 69 ans, parmi des personnes disposant de compétences exceptionnelles et d'une riche expérience

professionnelle. Ces volontaires sont ensuite détachés en fonction des demandes formulées par les pays en développement. Ce programme peut être défini comme une version senior du programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV).

La coopération concerne divers domaines : planification et administration, travaux publics et services collectifs, agriculture, foresterie et pêche, et enfin, santé et soins médicaux. Depuis la création du programme, 2 106 volontaires seniors ont été détachés. Au cours de l'exercice 2004, ils sont intervenus dans 56 pays, en comptant le nouveau venu, à savoir le Pérou.

### Volontaires et volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger

Les volontaires et les volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger ont pour mission de contribuer au développement des communautés d'émigrés japonais en Amérique latine. Tous les volontaires sont détachés suite à une demande de ces mêmes communautés. Dans le cadre des différents programmes, les volontaires peuvent être envoyés en mission dans neuf pays. Depuis leur lancement en 1985, ces programmes ont permis d'envoyer 862 volontaires et 281 volontaires seniors auprès des communautés japonaises à l'étranger.

Les volontaires suivent avant affectation un stage portant sur les aptitudes linguistiques et les mesures de sécurité. Concernant les soins de santé, des médecins conseils du siège de la JICA et des administrateurs sanitaires locaux effectuent des bilans de santé et donnent des consultations médicales à chaque fois que cela s'avère nécessaire durant la période d'affectation.

## Entrée dans la 40e année

Pour que le programme d'envoi de volontaires recueille davantage l'adhésion et le soutien du grand public, la JICA prévoit de procéder à une évaluation de ces activités par rapport à trois objectifs : 1) contribution au redressement économique et social ou à la reconstruction dans les pays en développement, 2) promotion de relations d'amitié et de compréhension mutuelle entre le Japon et les pays en développement, et 3) partage des expériences des volontaires avec la société japonaise.

L'année 2005 marquant les 40 ans d'existence du programme d'envoi de JOCV, l'Agence a organisé une manifestation pour célébrer cet anniversaire en octobre de cette même année.

# Participation des citoyens japonais à la coopération internationale

Encourager l'adhésion et la participation des citoyens japonais à la coopération internationale



Programme d'échange entre citoyens et participants à une formation au Centre international d'Osaka de la JICA

## Programmes de coopération participative des citoyens

Afin de promouvoir la participation du grand public japonais à la coopération internationale, la JICA met en œuvre divers programmes destinés à susciter l'intérêt des citoyens et leur faire comprendre la nécessité d'un tel engagement.

### Programmes de coopération participative des citoyens

La JICA s'efforce de promouvoir la coopération internationale en s'appuyant sur les expériences et l'expertise des communautés locales japonaises. Des séminaires et des ateliers publics sont organisés avec l'aide de ceux qui ont déjà une expérience du sujet. En incitant les citoyens à s'orienter vers la coopération internationale et en leur fournissant des possibilités de formation, la JICA contribue à renforcer leurs capacités à mettre en œuvre des activités liées à ce domaine.

Les coordinateurs pour la coopération internationale, qui sont envoyés par la JICA dans des associations d'échanges internationaux de l'ensemble des préfectures du Japon, sont importants dans le cadre de ces activités. Ceux-ci fournissent des conseils aux administrations locales, aux ONG et aux citoyens intéressés par la coopération internationale, avec qui ils organisent conjointement des séminaires et des manifestations.

### Programmes d'appui à l'éducation au développement

## Programmes de « partenariat » et d'« échange »

### Programme de partenariat de la JICA

Fondé sur des propositions soumises par des partenaires au Japon - ONG, universités, administrations locales, entreprises publiques - désireux de participer à la coopération internationale, ce programme de coopération technique est exécuté conjointement par ces derniers (dénommés par la suite « partenaires japonais ») et la JICA. Il a été lancé au cours de l'exercice 2002 dans le cadre de l'aide publique au développement (APD), afin de promouvoir et de faciliter les activités de coopération proposées par les citoyens à destination des communautés locales de pays en développement.

Les bureaux de la JICA à l'étranger servent de points de contact et centralisent les idées d'activités en faveur de la coopération internationale dans les pays en développement. Grâce à un échange de vues approfondi, la JICA et ses partenaires élaborent et mettent en œuvre de concert les projets incarnant les idées proposées.

### Programme d'invitation de jeunes adultes

Ce programme est une composante du soutien de la JICA à la formation de personnel. De jeunes adultes de 18 à 35 ans issus de pays en développement et appelés à bâtir l'avenir de leur pays sont invités au Japon pour étudier dans leur domaine de spécialisation (conférences

Soutenant l'éducation au développement, la JICA accorde beaucoup d'importance au partage d'informations sur la situation dans les pays en développement et les relations entre ces derniers et le Japon. L'Agence fournit par ailleurs aux citoyens des opportunités de prendre conscience de tout ce qu'ils peuvent entreprendre dans le cadre du volontariat.

Grâce aux activités et à la recherche menées sur le long terme, la JICA a engrangé un vaste savoir renforcé par un travail de recherche visant à systématiser et analyser les informations et expériences ainsi accumulées dans les pays en développement. L'un des piliers du programme de la JICA en faveur de l'éducation au développement consiste à mettre ces connaissances à la disposition du public japonais par le biais de différents programmes et notamment par des conférences sur la coopération internationale, afin de l'aider à mieux comprendre la situation des pays en développement concernés et les liens qui rattachent ces pays au Japon. L'autre pilier consiste pour l'Agence à donner aux citoyens japonais l'opportunité de réfléchir aux services bénévoles qu'ils peuvent offrir, par le biais de concours de rédaction, de voyages d'étude sur l'éducation au développement pour les enseignants, etc. Parallèlement, la JICA demeure concentrée sur les activités qu'elle mène dans le cadre des cours intégrés dans les programmes scolaires depuis l'exercice 2002 et renforce la coordination avec les établissements d'enseignement élémentaire, secondaire des premier et second cycles.

en relation avec leur spécialité, visites, échanges de vues, etc.) et rencontrer les Japonais (séjours chez l'habitant, programme de volontariat sur une journée, etc.). Au cours de l'exercice 2004, 41 préfectures japonaises ont participé au programme d'invitation de jeunes adultes.

L'accueil de ces jeunes adultes donne non seulement aux résidents japonais de différentes régions l'occasion de devenir des acteurs de la coopération et des échanges internationaux, il encourage également la promotion de l'éducation en faveur de la compréhension internationale, dans le cadre notamment de visites d'établissements scolaires. Les élèves de ces écoles apprennent par exemple à mieux connaître le pays des participants à ces visites ; ces dernières sont d'ailleurs l'occasion pour les uns et les autres de chanter des chansons de leur pays.

Lorsqu'une équipe japonaise de secours d'urgence (JDR) a été envoyée après le grand tremblement de terre de Sumatra et le tsunami dans l'océan Indien, un des anciens participants au programme d'invitation des jeunes adultes a offert l'hébergement et divers services, contribuant ainsi à la mise en place des premiers secours.

L'association des anciens participants au programme d'invitation des jeunes adultes a été créée après le retour des JDR au Japon.